

LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DES EXPERTS-COMPTABLES

LFRANCILIEN

N°121 | AVRIL 2024

16

Découvrir

INNET :
UNE CINQUIÈME PROMO
SUR LA LIGNE DE DÉPART

40

Progresser

PRÉVENTION
DES DÉFAILLANCES
D'ENTREPRISE

42

S'inspirer

PORTRAIT CROISÉ :
DEUX PRÉSIDENTES,
UNE PROFESSION

La durabilité

Une nouvelle voie

pour les experts-comptables



En 2024, Terra Gestion se réinvente...

Un nouveau logo pour une nouvelle approche métier



Une offre étoffée + proche des besoins de vos clients

Adhérer à Terra Gestion, c'est bénéficier de :

- **La réduction d'impôt** de 915 euros pour frais de comptabilité.
- **Formations certifiées Qualiopi** à tarifs avantageux.
- **Un accès 100% gratuit à la Plateforme Dynabuy** pour acheter malin.

Terra Gestion propose aussi :

- **Un partenariat gagnant/gagnant** avec l'ECF par Terra Gestion.
- **Un partenariat avec Athomme** qui facilite l'accès au crédit d'impôt de 50% pour le « Service à la personne » pour vos cabinets et vos clients.

Un nouveau service avec 

Pour la domiciliation d'entreprises avec 4 adresses dont une prestigieuse à Paris 8^e.



La relation humaine au cœur de notre écosystème



agence-neocom.com



Et bien + à découvrir sur nos sites internet [Terragestion.com](https://www.terragestion.com) [Terrasrv.com](https://www.terrasrv.com)

77

259 rue Pierre et Marie Curie
77000 VAUX-LE-PÉNIL
Tél. 01 64 79 76 00

91

3 avenue du Général de Gaulle
91090 LISSES
Tél. 01 84 18 00 10

75

33 rue de la Bienfaisance
75008 PARIS
Tél. 01 42 65 41 64

89

23 boulevard Davout
89000 AUXERRE
Tél. 03 86 42 07 07

05. Édito

PARTICIPER

- 06.** FLASH BACK
Les ambassadeurs de l'Ordre réunis au 50 !
La Maison du chiffre récompense les nouveaux gagnants du Business game !
- 07.** BRÈVES
Adhérez aux clubs franciliens
Allo Impôt
- 08.** AGENDA
Les RDV à fort enjeu pour notre profession
- 10.** PARTICIPEZ
Cap sur les journées thématiques en 2024 !
- 12.** RDV AU 50
Le 50, toujours au rendez-vous !
- 13.** PETIT DÉJ AU 50
La lutte contre l'exercice illégal : un combat sans relâche !
- 15.** VIE DES COMMISSIONS
Amarok e-santé : une initiative inédite pour le bien-être des experts-comptables en Île-de-France

DÉCOUVRIR

- 16.** INNEST
Une cinquième promo sur la ligne de départ !
- 19.** CYBERSÉCURITÉ
Prévenir et gérer les cyberattaques

SE TRANSFORMER

- 20.** DOSSIER
LA DURABILITÉ, UNE NOUVELLE VOIE POUR LES EXPERTS-COMPTABLES
- Un positionnement (qui doit devenir) naturel pour les experts-comptables
 - Intégrer la durabilité dans les missions de conseils aux TPE/PME
 - Des outils pour se lancer plus sereinement

PROGRESSER

- 38.** ADMINISTRATION PROVISOIRE
Transition et continuité dans les cabinets
- 40.** PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS
Contre les défaillances d'entreprise, le plan de bataille des professionnels du chiffre et du droit en Île-de-France

S'INSPIRER

- 42.** PORTRAIT CROISÉ
Cécile de Saint Michel et Agnès Bricard : deux présidentes, une profession



CONSULTEZ LE SITE DE L'ESPACE FRANCE GESTION

WWW.ESPACEFG.FR

Partenaire des experts-comptables depuis toujours, France Gestion vous accompagne et propose à vos collaborateurs et clients, via sa filiale **espace France Gestion**, les mêmes services historiques sans les contraintes et bien plus...

UN EXEMPLE ? LE PACK "GESTION ET SÉRÉNITÉ FISCALE"

Ce pack comprend :

- La "Garantie juridique et fiscale" inédite,
- Une analyse de la déclaration fiscale et un courrier d'information,
- Un dossier de gestion ou d'analyse économique,
- Des synthèses professionnelles,
- Un accès à notre programme de formation (certifié Qualiopi au titre des actions de formation).

OFFERT !*
ANALYSE
D'UN FEC

* L'analyse d'un FEC et son rapport adressés aux 100 premiers cabinets en faisant la demande.



01 43 14 40 60
Info@espacefg.fr

Un RDV pour en savoir plus ?
<https://zcal.co/espacefg>



PARTENAIRE DES EXPERTS-COMPTABLES

ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ

PARIS

50 ter, rue de Malte
75540 PARIS CEDEX 11
Téléphone : 01 43 14 40 50
Email : paris@france-gestion.fr

VERSAILLES

38, rue des États Généraux
78000 VERSAILLES
Téléphone : 01 39 07 49 00
Email : versailles@france-gestion.fr

<https://www.france-gestion.fr>

SUIVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
@ESPACFG



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION



- > **E.U.R.L.** au capital de 350 000 €
- > **RCS** N° Paris B417 494 739 APE 741C
- > **ISSN** - N°1287 - 4140
- > **TVA intracommunautaire** FR 53417494739
- > **Diffusion** 12 000 exemplaires
- > **www.oec-paris.fr**
01 55 04 31 33
50, rue de Londres
75008 Paris
- > **email** lefrancilien@oec-paris.fr
- > **Directrice de publication** Virginie Roitman
- > **Directeurs exécutifs** Mickaël Brun
Virginie Anglès d'Auriac
- > **Rédactrice en chef** Amélie Deraedt
- > **Coordination éditoriale** Quentin Joigneaux
- > **Comité de rédaction** Aïcha Amejjoud
Gabrielle Belhadj
Isabelle Faujour
Stéphanie Laporte
Corinne Rebaa
Fat-Binetou Sy
Jérémy Younes
- > **Conception graphique & maquette** Julie Marie
- > **Crédits photos** Lebedinsky Christophe
Amélie Deraedt
iStock
- > **Impression** YD Print
- > **Régie publicitaire** Apar
01 41 49 02 90

“
La durabilité, ce n'est pas qu'une question politique ou un domaine réservé aux grandes sociétés. C'est un sujet qui occupe et occupera un nombre grandissant d'acteurs à commencer par nous.”



Chères consœurs et chers confrères, à l'image de la couverture de ce numéro, le printemps fait éclore des couleurs et porte en lui une promesse de renouveau. Et qui dit nouveautés, dit enthousiasme pour certains et anxiété pour d'autres.

Il faut l'avouer, la durabilité inquiète. Comment participer à l'effort collectif ? Comment allier activités humaines et sauvegarde de l'environnement ? Comment préserver une économie durable, respectueuse des générations à venir sans plonger les chefs d'entreprise dans des difficultés de rentabilité ? Comment aider son client à se préparer ?

Nous n'en sommes qu'aux balbutiements. Une nouvelle façon de compter naît sous nos yeux et avec elle, ses interprétations, hypothèses, ratios et ses normes. À ce jour, aucune loi internationale n'est reconnue, approuvée et applicable à toutes les entités. Aucun indicateur ne peut revendiquer une pertinence absolue. Au contraire, une multitude de méthodes existe, avec leurs avantages et leurs inconvénients. Ayant piloté le premier bilan carbone de l'Ordre francilien, je remarque une nette divergence quant aux normes comptables et financières habituelles.

Les experts-comptables sont les mieux placés pour élaborer des méthodes de mesure de la durabilité, car nous maîtrisons les données chiffrées des entreprises et pouvons les interpréter mieux que quiconque. Notre familiarité avec les aspects sociaux, financiers ou patrimoniaux nous permet de traduire ces informations de manière efficace.

À ce stade, seuls quelques grands groupes sont concernés par la CSRD, mais nous savons que leurs fournisseurs et leurs clients sont indirectement visés par cette nouvelle réglementation, et que l'objectif est d'encadrer toutes les entreprises.

Il nous faut donc être prêts. Nos institutions sont mobilisées : l'Ordre francilien est en marche pour vous armer face à ces défis.

Je profite de cet éditorial pour remercier le comité Durabilité de notre conseil régional : Delphine Lubrani, Karim Bangoura et Saadia Hilali. Grâce à eux, le nombre de participants à la Journée de la durabilité et aux webinaires de formations se sont multipliés. D'autres projets que nous vous présenterons au cours de l'année sont en préparation.

Parallèlement, le conseil national a créé Cap Durabilité, un espace privé sur son site, où vous trouverez une mine d'informations sur le sujet ainsi que des outils, des vidéos, des actualités législatives...

Par ailleurs Innest a accéléré 3 startups développant des outils sur mesure pour aider les cabinets à conduire des missions de durabilité : Greenly, ABCSR, Enso RSE. Bientôt, Sup'Expertise proposera un parcours de 13 jours pour vous préparer à la mise en œuvre de la CSRD.

La durabilité, ce n'est pas qu'une question politique ou un domaine réservé aux grandes sociétés. C'est un sujet qui occupe et occupera un nombre grandissant d'acteurs à commencer par nous, experts-comptables. Cela donne du sens à notre profession et constitue un potentiel d'attraction pour consolider nos équipes.

Pour conclure, je n'ai qu'un mot : **foncez !**

PAR VIRGINIE ROITMAN

PRÉSIDENTE DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES D'ÎLE-DE-FRANCE

@Virginie Roitman

Les ambassadeurs de l'Ordre réunis au 50 !

Afin de pallier les déficits de vocation dans la filière, l'Ordre a recruté une équipe d'ambassadeurs de la profession. Pour lancer leurs actions de promotion, ils étaient réunis le 23 janvier dernier à la Maison du chiffre.



La soirée inaugurale a présenté en détail les divers domaines d'implication et les outils disponibles pour les aider à communiquer auprès des jeunes.

L'équipe de la commission Attractivité a introduit les documents et outils composant le « kit attractivité » développé par le conseil régional de l'Ordre pour attirer les jeunes vers les métiers du chiffre. Depuis le lancement de la campagne attractivité et de son programme ambassadeur, plus de 40 interventions ont déjà eu lieu dans des établissements franciliens : IUT, lycées, facultés ou encore écoles. Parmi la centaine de bénévoles, des dizaines d'entre eux ont également participé à des forums et salons étudiants afin de présenter les métiers et perspectives de carrière dans les métiers du chiffre.

Nous souhaitons à nos ambassadeurs de susciter de nombreuses vocations auprès des jeunes qu'ils rencontreront !



*Si vous aussi vous souhaitez soutenir la profession et accompagner les professionnels de demain, rejoignez les initiatives de la **commission Attractivité** !*



La Maison du chiffre récompense les nouveaux gagnants du Business game !

Les 26 janvier et 14-15 mars derniers, le 50 rue de Londres a accueilli la 3^e édition du Business game prébac et la 4^e édition post-bac, organisées par la commission Attractivité du conseil régional. 88 lycéens répartis en 22 équipes issues de 8 lycées, ont participé à l'édition de janvier, et pas moins de 128 étudiants issus d'une vingtaine d'établissements ont participé à la seconde compétition.

En équipes de 3 à 4, les élèves ont dirigé une entreprise virtuelle. Ils étaient confrontés à des décisions stratégiques en matière de comptabilité, communication, marketing, ressources humaines, et même RSE.

Pour l'édition prébac, c'est le lycée Vauban de Pontoise qui remporte la première place, se qualifiant pour la finale nationale. Pour l'édition postbac, c'est l'équipe de l'université Paris Dauphine qui a remporté la 1^{re} place et la possibilité de participer à la finale nationale de décembre prochain.

D'autres défis portant sur des compétences clés en entreprise ont été récompensés : communication, stratégie, gestion des ressources humaines et finances.

Deux belles compétitions qui ont mis l'esprit d'équipe et l'innovation à l'honneur. Bonne chance aux gagnants pour la suite de leurs études et rendez-vous l'année prochaine !



Pour en savoir plus

Multipliez vos missions à forte valeur ajoutée grâce aux clubs franciliens !

Nouvelle année, rime avec nouvelles possibilités !

Afin d'approfondir des sujets d'avenir pour nos métiers et développer de nouvelles missions, l'Ordre francilien vous propose d'adhérer à des communautés selon vos centres d'intérêt. 5 clubs rassemblent déjà plusieurs centaines d'experts-comptables autour de 4 pratiques spécialisées : DAF externalisé, gestion de patrimoine, social, fiscalité, et 1 thématique transversale, l'innovation. Échanges entre pairs et formations riches et variées au programme toute l'année !



Adhérez dès maintenant pour dynamiser votre activité

Allo
IMPÔT

22 et 23 mai 2024

29 et 30 mai 2024

5 et 6 juin 2024

Allo Impôt revient au secours des contribuables !

Pour la 14^e année consécutive, les experts-comptables se mobilisent bénévolement pour aider les contribuables.

Malgré la déclaration préremplie et le prélèvement à la source, les contribuables continuent de solliciter les bénévoles sur des sujets tels que les changements de situation familiale ou les revenus fonciers.

En 2023, Allo Impôt a enregistré plus de 15 000 appels téléphoniques, 13 500 visites sur le site Internet dédié à l'opération, et une fréquentation record de la FAQ consultée plus de 6 000 fois, gage de sa pertinence et de son utilité.

Cette année encore, les contribuables pourront bénéficier de l'expertise des experts-comptables bénévoles en appelant le numéro vert gratuit 0 8000 65432 (de 9h à 18h avec une nocturne jusqu'à 21h les jeudis).

Menée en partenariat avec le CNO, l'opération se déroulera en 3 phases de 2 jours chacune, en suivant le calendrier des clôtures fiscales régionales.

- > 22 et 23 mai 2024
- > 29 et 30 mai 2024
- > 5 et 6 juin 2024

En attendant l'ouverture de la ligne téléphonique, consultez la FAQ en ligne sur le site allo-impot.fr.

Pour ne rien manquer de l'opération, suivez les réseaux sociaux de l'Ordre francilien et du conseil national, et visitez allo-impot.fr pour plus d'informations !



Vous souhaitez devenir bénévole ?

Contactez **Émilie Vandeputte**

à l'adresse evandeputte@oec-paris.fr

avant le **30 avril 2024**

Les RDV à fort enjeu pour notre profession

Échanger, vous former, vous informer, découvrez de nombreuses opportunités pour compléter vos acquis et trouver réponse à vos questions.

ASSOCIATION

La préparation de l'assemblée générale et le dépôt des comptes
Mardi 28 mai 2024
9h00 - 10h30

Journée du monde associatif
Jeudi 4 juillet 2024

ATELIERS DE LA TRANSFORMATION

Quelles nouvelles missions et à quels prix ? Partie 2 : Comment déterminer la valeur des nouvelles missions
Mardi 11 juin 2024
9h00 - 10h30

Quelles nouvelles missions et à quels prix ? Partie 3 : Comment vendre les nouvelles missions
Juillet 2024
18h00 - 19h30

ATTRACTIVITÉ

E-recrutement : Première session
Mercredi 24 avril 2024
Jeudi 25 avril 2024

Seconde session
Mercredi 12 juin 2024
Jeudi 13 juin 2024

CLUB INOVACIO BY OEC IDF

Chat GPT - IA
Mercredi 5 juin 2024
9h30 - 12h30

Chat GPT - niveau avancé
Mercredi 12 juin 2024
9h30 - 12h30

Notion
Mercredi 3 juillet 2024
9h30 - 14h00

CSE

Comment l'expert-comptable contribue-t-il au dialogue social ?
Mercredi 3 juillet 2024
8h30 - 10h30

DAF

Entreprises en difficulté : comment déceler les signaux de faiblesse en tant que DAF externalisé, et adapter l'accompagnement ?
Mardi 14 mai 2024
18h00 - 20h00

Grande journée thématique
Jeudi 20 juin 2024

DURABILITÉ

Rapport de durabilité simplifié pour les PME volontaires
Mardi 2 juillet 2024
9h00 - 10h30

EXERCICE ILLÉGAL

Les acteurs de la lutte contre l'exercice illégal au Tribunal de commerce de Paris
Mercredi 5 juin 2024
17h00 - 21h00

FISCAL

Matinée thématique : prestations, refacturations et intégration fiscale
Mercredi 19 juin 2024
8h30 - 12h45

INNOVATION

Préparez l'arrivée de la facturation électronique : E reporting BtoC
Vendredi 17 mai 2024
9h00 - 10h00

Préparez l'arrivée de la facturation électronique : E reporting BTOI
Vendredi 7 juin 2024
9h00 - 10h00



JEUNES EXPERTS- COMPTABLES

Chat GPT
Mardi 30 avril 2024
18h00 – 20h00

PATRIMOINE

**Patrimoine international :
de la détention à l'héritage
en passant par l'exploitation
d'un bien, comment faire ?**
Jeudi 6 juin 2024
17h00 – 19h00

PRÉVENTION

**Prévention des difficultés
des entreprises et lutte
contre l'exercice illégal
au Tribunal de commerce
de Bobigny**
Jeudi 20 juin 2024
17h00 – 20h00

RDV AU 50

**Portail professionnel
impots.gouv.fr**
Mercredi 5 juin 2024
9h00 – 10h30

Best of litiges
Mercredi 19 juin 2024
18h00 – 19h30

SOCIAL

**L'emploi des salariés
étrangers ou européens**
Mardi 23 avril 2024
9h00 – 11h00

**Gestions des repos
et des congés, optimisez
et sécurisez les risques**
Mardi 25 juin 2024
14h00 – 15h30

Actualités sociales
Mardi 25 juin 2024
16h00 – 18h00

STAGE

**Retrouvez « Le stage
vous répond », tous
les premiers mercredis
du mois de 14h00 à 18h00 !**

**Concours
d'éloquence :
Sélection**
Jeudi 6 juin 2024
19h00 – 21h00

Booste ton mémoire
Samedi 29 juin 2024
10h00 – 12h00

**Concours
d'éloquence :
Atelier 1**
Samedi 31 août 2024
9h00 – 13h00

**Concours
d'éloquence :
Atelier 2**
Samedi 14 septembre 2024
9h00 – 13h00

**Concours
d'éloquence :
Finale**
Jeudi 3 octobre 2024
19h30 – 21h30

TRANSMISSION

**Utilisation SWOT
et CANVAS**
Mardi 28 mai 2024
9h00 – 10h30

**All
IMPÔT**

Allo Impôt

L'opération citoyenne à destination du grand public menée par les professionnels bénévoles au 50 rue de Londres.

22 et 23 mai 2024

29 et 30 mai 2024

5 et 6 juin 2024



Programme et inscriptions
sur oec-paris.fr/agenda/



L'ARAPL ILE DE FRANCE

vos partenaires de confiance

*Renforçons notre collaboration pour accompagner
les professionnels indépendants ...*

Gagnez du temps en nous confiant L'ECF de vos clients

Il réduit la probabilité d'un contrôle fiscal

pour seulement 72€ TTC !

(Tarif adhérent)

Pour vos clients BNC non adhérents → Contactez-nous

Avantages, Outils et Services pour votre cabinet et vos clients :

- ✓ **Une réduction d'impôt pour vos clients jusqu'à 915 €** - Exclusivité adhérent
- ✓ **Une base documentaire actualisée** : alertes sur les nouveautés comptables et fiscales
- ✓ **Le Guide des Professions Libérales** : véritable référence dans le domaine de la fiscalité
- ✓ **Un référent unique** pour la gestion de vos dossiers
- ✓ **Statistiques nationales métiers**
- ✓ **Dossier d'Analyse Économique (DAE)** sur l'activité professionnelle pour chacun de vos clients
- ✓ **Des réunions d'information** sur des thèmes techniques d'actualité
- ★ Le Label **QUALIPL**- Exclusivité adhérent

Nouveau service :

- ★ Un référent expert pour l'Aide aux formalités du **Guichet Unique INPI**

Pour plus
d'informations
consultez notre site



Pour en savoir plus contactez-nous ou rendez-vous sur notre site www.araplidf.org

Cap sur les journées thématiques en 2024 !

Le conseil régional vous invite à sept grandes journées de partage, d'apprentissage et de réflexion, spécialement conçues pour les professionnels en quête d'actualisation et de perfectionnement de leurs connaissances.

Des événements incontournables, programmés dans les mois à venir à Paris, couvriront des thématiques cruciales telles que l'innovation, le patrimoine, la transmission d'entreprise, ou encore la durabilité et la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Notez dès maintenant les dates dans vos agendas. Save the date !

Journée du club DAF

20 JUIN 2024



Journée du monde associatif

4 JUILLET 2024



Commission Associations
ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Journée des jeunes EC

RÉSERVÉE AUX NOUVEAUX INSCRITS (MOINS DE 5 ANS)

23 SEPTEMBRE 2024



Comité Jeunes experts-comptables
ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Journée de l'innovation

5 NOVEMBRE 2024



Commission Innovation
ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Journée du club Patrimoine

7 NOVEMBRE 2024



Journée de la durabilité

12 NOVEMBRE 2024



Comité Durabilité
ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Transfair

18 NOVEMBRE 2024



TRANSFAIR
Le rendez-vous de
La Transmission Reprise d'entreprise

Le 50, toujours au rendez-vous en 2024 !

L'OEC francilien se mobilise afin de vous former, vous accompagner et vous sensibiliser aux sujets importants pour la profession.



L'Ordre de Paris Île-de-France assure la représentation, la défense et le développement de la profession d'expert-comptable. Il veille également au respect de la déontologie professionnelle.

Pour répondre à cet objectif, le conseil régional a mis en place les RDV au 50. Ils abordent des sujets juridiques, déontologiques, d'actualité et de fonctionnement.

Nous avons dénombré près de 1 500 participants en 2023 et déjà près de 500 participants à janvier 2024 !

Depuis le début de l'année, déjà 4 RDV

- > **Le 16 janvier** ont été organisés deux ateliers. L'un concernait le sujet des **cyberattaques**. Il a présenté les astuces, bons gestes et actions à mener afin de se protéger. Le second portait sur le **contrôle qualité**, en évoquant notamment sa préparation. Les professionnels ont bénéficié de conseils pour le passer sans encombre, mais surtout d'un rappel sur les objectifs poursuivis par ce contrôle.

- > **Le 7 février**, le rendez-vous portait sur le **guichet unique** et notamment son fonctionnement en donnant des réponses aux professionnels encore en difficulté avec cette plateforme. Un événement qui a également permis de rappeler le rôle d'accompagnement du conseil régional, notamment par la mise en place d'une adresse dédiée pour recenser vos problématiques : guichet-unique@oec-paris.fr.
- > **Le rendez-vous du 27 mars** portait sur la **commission des impôts**.

RENDEZ-VOUS
50
AU

Les rendez-vous à venir

Dans les prochains mois, le 50 vous donne rendez-vous pour aborder :

- > **Portail professionnel**
impots.gouv.fr
5 juin 2024
9h-10h30
- > **Contrôle fiscal** (petit déj)
Date à venir !
- > **Best of litiges**
19 juin 2024
18h-19h30



Pour s'informer des prochaines dates et s'inscrire, tout se passe ici :
<https://www.oec-paris.fr/agenda/>

La lutte contre l'exercice illégal : un combat sans relâche !

Le conseil régional lutte quotidiennement contre l'exercice illégal de la profession et la délinquance financière. Pour sensibiliser l'ensemble des professionnels du chiffre, l'Ordre a mis en place des événements dédiés.

“ Par son ampleur, il contribue à fausser la concurrence, conduit de nombreuses entreprises à la ruine et apporte un redoutable appui opérationnel à toutes les formes de fraudes, qu'elles soient fiscales, sociales ou documentaires. ”

Jacques Midali, ANCIEN DÉLÉGUÉ LUTTE CONTRE L'EXERCICE ILLÉGAL ET FRAUDE CONSEIL RÉGIONAL ÎLE-DE-FRANCE

Le nombre d'illégaux en Île-de-France serait très important.

Le conseil régional se mobilise quotidiennement et organise de nombreux rendez-vous afin d'aborder, avec les professionnels, les différents cas qui pourraient les concerner, malgré eux.



Le 8 février dernier, le thème était « couvrir à l'insu de mon plein gré ». Le deuxième, organisé le 7 mars, était à destination des nouveaux inscrits à l'Ordre « Jeune inscrit, cible des illégaux : les risques d'une association avec un non-membre de l'Ordre. »

Qu'est-ce que l'exercice illégal de la profession ?

Concrètement, l'exercice illégal de la profession d'expert-comptable se produit lorsqu'une personne, qui n'est pas inscrite à l'Ordre en tant qu'expert-comptable, fournit des services comptables ou financiers réservés à cette profession réglementée et sous tutelle du ministère de l'Économie et des finances.



Pour en savoir plus sur la lutte contre l'exercice illégal

Les RDV à ne pas manquer

- > **4 juillet 2024** (8h30-9h00) : Reprendre un dossier précédemment géré par un illégal : mode d'emploi
- > **Septembre 2024** (8h30-9h00) : Les victoires de l'Ordre IDF en matière d'exercice illégal
- > **Octobre 2024** (8h30-9h00) : De la plainte à la condamnation
- > **Novembre 2024** (8h30-9h00) : Les plateformes

Participez au colloque le 5 juin prochain

Le 5 juin aura lieu une conférence au Tribunal de commerce de Paris. Cet événement se propose de sensibiliser les professionnels et répondre à leurs questions.

L'ouvrage « La lutte contre l'exercice illégal de la profession d'expert-comptable à Paris et en Île-de-France » de Jacques Midali synthétise l'action menée par l'Ordre francilien sur plusieurs décennies et fait état des nombreuses avancées et condamnations obtenues par les équipes de l'OEC IDF.

✉ Pour le télécharger, rendez-vous ici : <https://www.oec-paris.fr/comites/commission-repression-de-l'exercice-illegal/>



Découvrez le site dédié www.compta-illegale.fr

En 2023

124

DOSSIERS OUVERTS

32

PLAINTES DÉPOSÉES

23

SUPPOSÉS ILLÉGAUX CONVOQUÉS DEVANT LA COMMISSION

Votre partenaire TPE,
c'est **PICPUS**

DÉVELOPPEZ VOTRE CLIENTÈLE EN PROPOSANT DES SERVICES ÉTENDUS

Formations . ECF . Cybersécurité
Centrale d'achats . Kits de communication

ENRICHISSEZ VOS ANALYSES AVEC LES DATAS PICPUS

Dossier de positionnement,
valeurs de cessions...

TROUVEZ LA BONNE INFORMATION ET GAGNEZ DU TEMPS

Contactez notre ligne d'info dédiée
pour toutes vos questions juridiques
et fiscales.

DEUX OFFRES DE SERVICES MUTUALISÉES POUR TOUS VOS CLIENTS IS / IR

ADHÉSION SECURE PRO

Tous les services Picpus,
la prévention fiscale en option.

ADHÉSION AGRÉMENT

Pour les bénéficiaires de la
réduction d'impôt de 915 €.



**TOUS NOS
SERVICES**
À découvrir sur
notre site web.



250 € HT
en 2024

Votre
contact



Raoul FAGE
Responsable prévention
économique et fiscale
01.53.33.34.61
fage.raoul@cgapicpus.com

36, rue de Picpus
75580 Paris cedex 12

Créé et administré par des experts-comptables
Président : Frédéric Rozenfarb
3300 experts-comptables partenaires



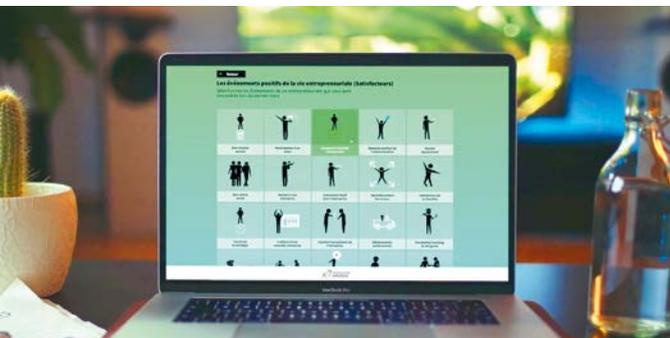
01 53 33 34 50

www.cgapicpus.com



Amarok e-santé : une initiative inédite pour le bien-être des experts-comptables

**Le comité Solidaire s'associe à l'Observatoire Amarok
afin de sensibiliser les professionnels d'Île-de-France
à leur bien-être au travail.**



L'Ordre des experts-comptables Paris IDF s'engage résolument dans la promotion du bien-être des professionnels du chiffre. Un engagement illustré par la nouvelle initiative en partenariat avec l'Observatoire Amarok. Cette collaboration donne accès gratuitement à Amarok E-Santé, un dispositif qui évalue la santé au travail tout en détectant les éventuels risques de burnout chez les experts-comptables franciliens.

Comment fonctionne ce dispositif ?

Au cœur de cette démarche se trouve une enquête en ligne. Cet outil clé du dispositif e-santé d'Amarok est spécialement conçu pour mesurer le stress et la satisfaction au travail des experts-comptables. Votre conseil régional possède un lien gratuit d'accès dédié pour la profession. Cette évaluation permet de définir un portrait précis du bien-être mental des experts-comptables franciliens.

Si le bilan de l'évaluation révèle un niveau de stress supérieur aux effets des actions positives, les dirigeants seront invités à contacter le comité Solidaire ou le numéro vert d'Amarok. Ainsi, une assistance adaptée sera mise à leur disposition pour les soutenir dans la gestion du stress au quotidien.

Où puis-je accéder à l'outil ?

Pour réaliser ce test, rendez vous sur le site Internet de l'Ordre. Simple et rapide, cette démarche s'inscrit dans la volonté de donner accès à l'ensemble des professionnels du chiffre au dispositif Amarok E-Santé à tout moment, en fonction de leurs besoins et disponibilités.

Cette approche vise également à sensibiliser et à encourager les professionnels à prendre soin de leur santé et de leur bien-être physique, psychique et psychologique. Veuillez noter que les informations fournies dans ce formulaire sont confidentielles.



Faites le test
dès maintenant

Changement de présidence au comité Solidaire !



Depuis décembre 2023, Brice Benmoussa a succédé à Patrick Soussana à la présidence du comité.

Depuis sa création en 2018, le comité Solidaire joue un rôle crucial. Il offre un soutien aux personnes en difficulté, notamment par l'intermédiaire d'un numéro vert gratuit et confidentiel. Il accompagne et aide les confrères en difficulté à prendre du recul mais aussi à détecter les risques de surmenage.



**Vous souhaitez rejoindre le comité, vous informer
sur celui-ci et prendre part aux actions ? Rendez-vous ici :
<https://www.oec-paris.fr/comites/comite-solidaire/>**

INNEST

Innest : une cinquième promo sur la ligne de départ !

Après une période de sélection minutieuse, Innest, l'accélérateur de startups de l'Ordre des experts-comptables Paris IDF, annonce avec enthousiasme sa toute nouvelle promotion, la 5^e depuis sa création.

Cette année, l'appel a réuni 35 candidatures de startups, et 4 sont sorties du lot ! Sélectionnées par un jury d'experts-comptables et de financeurs, chacune dispose désormais d'une année pour affiner sa solution à forte valeur ajoutée pour la profession. Elles bénéficient dès maintenant de formations et de rencontres dans le giron d'Innest.



Alvo.market

Alvo.market permet aux experts-comptables d'accompagner les cédants d'entreprise et de professionnaliser une activité de conseil en transmission d'entreprise.

Innovante, la startup révolutionne la transmission des entreprises TPE/PME. Elle équipe les experts-comptables d'une suite métier pour gagner en efficacité et en rentabilité sur les cessions/reprises de A à Z. Enfin, elle forme et accompagne les professionnels tout au long du processus à l'aide de son centre d'expertise.

Pour les repreneurs, la plateforme offre un accès immédiat à des informations de qualité sur les entreprises à vendre. Le processus est également simplifié grâce à la messagerie et à la signature d'accords de confidentialité électronique. Les échanges sont simplifiés, plus rapides et réalisés en toute sécurité.

Alvo.market est accessible à tous les vendeurs, acheteurs et intermédiaires. Elle vise à devenir l'outil central pour les fusions et acquisitions de petites capitalisations. En moins de 12 mois, la startup a déjà capté 45% du marché des annonces de cession d'entreprises, avec plus de 6 000 utilisateurs actifs, plus

de 500 annonces exclusives en ligne sur leur marketplace, et 50 entreprises vendues et reprises.

Alvo.market a développé la suite pro à destination des experts-comptables qui réunit sur une même plateforme, offres de cession et de reprise, outil de gestion des deals, Dataroom et financement.



GetBob

Avec GetBob, les sociétés d'expertise comptable disposent désormais d'un outil puissant pour structurer, développer et monétiser leurs missions de conseil.

Pour les cabinets d'expertise comptable, le virage conseil impose de véritables efforts de professionnalisation : formaliser des offres, connaître et segmenter leurs clients, promouvoir leurs offres auprès des clients...

La plateforme embarque l'ensemble de ces fonctionnalités pour réinventer et enrichir la relation avec vos clients. Elle met en avant toute l'expertise de votre cabinet et montre que vous savez faire bien plus que de la compta ! Au sein de la plateforme, plus de 150 contenus pédagogiques soutiennent l'éducation financière de vos

“ **Chez Innest, nous avons minutieusement choisi des startups dédiées à l'expertise comptable et au secteur des TPE/PME et ETL. Après une pré-sélection rigoureuse, chacune a pu présenter une démo détaillée, permettant une compréhension approfondie de ses fonctionnalités innovantes. Enfin, lors d'un pitch devant un panel d'experts émérites (élus de l'Ordre, investisseurs, experts-comptables du club Inovacio by OEC IdF, etc.), elles ont eu l'occasion de mettre en lumière leur potentiel et leur valeur ajoutée. C'est ainsi que nous façonnons l'avenir de l'expertise comptable, en soutenant les startups les plus prometteuses et innovantes.** ”



**Johary
Andriambololo-Nivo,**
RESPONSABLE D'INNEST

clients. Ces contenus affirment la mission des cabinets : accompagner les entrepreneurs sur tous leurs sujets financiers.

Enfin, la plateforme est un outil de pilotage pour les collaborateurs du cabinet. Accès aux profils complets des clients, y compris des données sur le dirigeant, identification de leurs préoccupations et besoins, préconisations d'actions, getBob accompagne les collaborateurs dans l'adoption d'une posture conseil.



Drivn

Drivn est une solution business intelligence dédiée aux cabinets d'expertise comptable et accompagnant les prises de décision par l'IA générative.

La solution traite automatiquement les données produites par les actes comptables, mais aussi les données métiers du client. Leur combinaison permet de transformer des documents comptables en tableau de bord pour une vision globale et des conseils plus précis. Sont intégrés dans la solution : Power BI et GPT4.

Drivn fait le choix de la simplicité. L'interface est réalisée pour une expérience utilisateur aussi fluide et intuitive qu'une application smartphone.

La start-up libère les cabinets des tâches chronophages et facilite la communication avec ses clients, tout en permettant l'adoption de la business intelligence et de l'IA pour un avantage concurrentiel décisif.



Manerty

Manerty développe et propose un logiciel optimisant et centralisant la gestion des investissements immobiliers (LMNP, SCI, SARL, etc.) à destination des experts-comptables et leurs clients propriétaires.

Fort d'un écosystème complet, les différents acteurs, experts-comptables, propriétaires, locataires et artisans peuvent collaborer facilement entre eux grâce à divers services et interfaces connectés.

Grâce à cette solution, les experts-comptables peuvent retrouver facilement tous leurs dossiers et le portefeuille client dans un espace personnalisé. Ils ont également la possibilité de consulter et télécharger les transactions ainsi que les pièces justificatives fournies par les clients. La plateforme facilite également le processus de relance des clients et permet de travailler plus efficacement en équipe. Cela optimise ainsi le temps des collaborateurs et permet de mettre en place des missions de conseil (gestion patrimoniale, optimisation de rendement, etc.)

En centralisant toutes les informations et en automatisant certaines tâches, Manerty permet aux cabinets comptables de gagner en productivité et en efficacité dans la gestion des investissements locatifs de leurs clients. Mais ce n'est pas tout. Manerty, c'est également une solution complète de gestion locative pour les propriétaires.



**Rejoignez les Bêta-testeurs
sur innest.fr !**

IA GÉNÉRATIVE : RÉVOLUTIONNER LE CONSEIL EN EXPERTISE COMPTABLE

CLAUDE CORDIER, DIRECTEUR DES MARCHÉS PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES CHEZ LEFEBVRE DALLOZ, NOUS ALERTE SUR LES ENJEUX CRUCIAUX DE L'IA GÉNÉRATIVE DANS LE DOMAINE DE L'EXPERTISE COMPTABLE.



Claude Cordier,
Directeur des marchés
professions réglementées
chez Lefebvre Dalloz

Au-delà des bénéfices évidents de l'IA pour un cabinet d'expertise comptable (production de rapports financiers, audit de données, analyses prédictives...), il est un domaine que l'IA générative va aussi révolutionner : le conseil (fiscal, social, juridique, patrimonial...), celui-ci étant fondé sur des sources de données considérables en matière de droit et jurisprudence.

L'interopérabilité dynamique que propose l'IA générative entre l'utilisateur et la machine permet un usage conversationnel naturellement itératif et interactif : au niveau fiscal et légal, il est probable que cela engendre une révolution des usages permettant aux collaborateurs de mieux comprendre un contenu juridique complexe pour répondre de façon plus réactive et pertinente aux problématiques des clients du cabinet.

Cette apparente facilité ne doit pas occulter l'esprit critique de l'utilisateur vis-à-vis d'interprétations erronées ou « hallucinations » que l'IA pourrait lui proposer au regard de cas concrets ou complexes : la responsabilité du cabinet peut s'en trouver engagée. S'appuyer sur une source de données fiable, précise et exhaustive pour que l'IA puisse opérer efficacement est donc fondamental. La différence entre une information issue d'Internet et une donnée provenant d'un fonds expert est identique aux divergences entre un point de vue profane subjectif et une analyse critique d'un expert dans son domaine.



Cependant, la qualité de la source ne suffit pas à éviter l'écueil de l'hallucination. Pour fonctionner correctement, l'IA doit non seulement s'appuyer sur des volumes de données considérables mais être aussi suffisamment entraînée pour assurer la pertinence de ses réponses. Cet entraînement doit être réalisé en profondeur par des experts dans chacun des domaines concernés (fiscal, social, juridique, patrimonial, environnemental...) mais aussi en transverse, une question client pouvant avoir un impact dans de multiples domaines.

La facilité de compréhension et de restitution de l'information que procure l'IA générative peut donc s'avérer contre-productives, voire dangereuses, pour les cabinets ne s'appuyant pas sur des sources fiables, expertes et suffisamment denses. À cette condition, l'IA est une chance inouïe : celle de se transformer vers plus de conseil.



GenIA-L, première solution européenne d'IA générative en matière d'édition juridique

Lefebvre Dalloz, leader de la connaissance juridique et fiscale en France, lance GenIA-L, première intelligence artificielle (IA) générative utilisant exclusivement des contenus juridiques fiables.

Destinée aux professionnels du droit et du chiffre, GenIA-L génère instantanément une réponse fiable à une question juridique posée en langage naturel, avec la possibilité de consulter les fonds éditoriaux utilisés, le tout dans un environnement sécurisé. En se référant exclusivement aux bases de données juridiques Lefebvre Dalloz, GenIA-L garantit des réponses fiables et correctement sourcées.



*Demandez dès maintenant
une présentation en flashant
ce QR code !*

Prévenir et gérer les cyberattaques, votre guide des bonnes pratiques

Dans le contexte d'attaques numériques touchant nombre de consœurs et confrères, votre institution vous propose un document joint à ce numéro du Francilien. Il synthétise tout ce que vous avez besoin de savoir pour vous protéger d'une cyberattaque et réagir en cas de problème.

Organisé de façon simple et synthétique, ce dépliant rassemble les informations dont vous avez besoin pour comprendre comment se passe une attaque et quelles en sont les conséquences.

Découvrez quelques chiffres clés, comprenez quels sont les mécanismes d'une cyberattaque, comment protéger vos outils et comment réagir si malgré vos précautions, vous étiez attaqué.

Retrouvez également les QR code vous renvoyant vers de précieux replays de webinaires organisés par les conseils régional et national sur le sujet de la cyber sécurité.



“
La question n'est plus de savoir SI, mais QUAND, vous allez être attaqué.”

Virginie Roitman
PRÉSIDENTE DE L'ORDRE
FRANCIEN

L'ENOES, ÉCOLE DE RÉFÉRENCE DEPUIS PLUS DE 85 ANS

DCG • DSCG • DEC

CPFCAC • CAFCAC (avec l'EFFA, École Française de Formation à l'Audit)

Licences professionnelles de Comptabilité / Contrôle de Gestion / Gestion de la paie

Master CCA • Filière Titres École



L'ENOES propose des formules adaptées aux exigences des cabinets :

Formation en alternance

pour vos juniors en contrat d'apprentissage

Séminaires intensifs avec ou sans e-learning

pour vos collaborateurs souhaitant finaliser leur DSCG

Préparation complète au DEC

pour vos experts-comptables mémorialistes

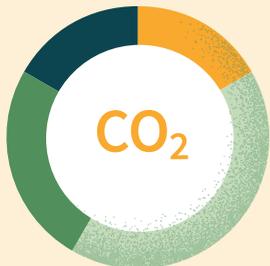
Formation de 11 jours en RSE

Formation de 12 jours en Audit de Durabilité

Formation en 2 fois 11 jours en IA & Data

Accompagnement DCG, DSCG et DEC en VAE





%



La durabilité

Une nouvelle voie pour les experts-comptables

L'actualité forte en matière de Durabilité pour le monde des entreprises est l'application depuis le 1^{er} janvier 2024 de la directive européenne *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD). Cette directive concerne les entreprises de plus de 250 salariés et les PME cotées en bourse. Elle nous rappelle les engagements de transition écologique et de responsabilité sociétale qui s'imposent progressivement à tous les acteurs économiques de la chaîne de valeur.

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) repose sur trois piliers : les enjeux environnementaux (changement climatique, eau, biodiversité...), les enjeux sociaux et sociétaux (conditions de travail et droits humains) et les enjeux de gouvernance qui concernent l'éthique des affaires, les relations avec les partenaires.

Ces trois piliers visent un développement économiquement efficace, écologiquement durable et socialement équitable.

Comment ces évolutions vont-elles impacter le métier d'expert-comptable et comment s'y préparer ?

UN POSITIONNEMENT (QUI DOIT DEVENIR) NATUREL POUR LES EXPERTS-COMPTABLES

L'objectif de la nouvelle directive est « d'encourager le développement durable des entreprises »¹ à travers la publication d'informations extra-financières. Elles prennent la forme d'un rapport portant sur les trois piliers fondamentaux (environnement, social et sociétal, gouvernance) succédant à la déclaration de performance extra-financière exigée depuis 2017 pour les entreprises de plus de 500 salariés.

Comprendre les missions "RSE" des experts-comptables

Ce mouvement d'ampleur va toucher toutes les entreprises, et donc celles que l'expert-comptable accompagne au quotidien.

Si les TPE et les PME ne sont pas directement concernées par les obligations réglementaires de la directive CSRD. Elles sont de plus en plus sollicitées par leurs clients, donneurs d'ordre, leurs financeurs concernant leurs engagements environnementaux ou sociaux, et des indicateurs à leur fournir. Par ailleurs, elles doivent aussi, chacune dans son secteur d'activité, respecter les réglementations de plus en plus nombreuses en matière d'environnement, par exemple la réglementation sur les déchets, sur l'utilisation de l'eau, le niveau de bruit...

“ *Également et de plus en plus, les entreprises devront être attentives aux risques climatiques en particulier et à l'adaptation de leur modèle d'affaires.* ”

Delphine Lubrani
PRÉSIDENTE DU COMITÉ
DURABILITÉ DE L'OEC IDF



Les experts-comptables à travers leurs missions, sont déjà familiers des domaines relevant du social et de la gouvernance. L'examen des engagements concernant ces deux piliers devraient ainsi leur être facilités.

« Les enjeux environnementaux sont incontournables pour les entreprises car ils génèrent directement des risques concrets et perceptibles. Les risques sont des

facteurs externes qui peuvent mettre en difficulté l'activité d'une entreprise. Inondations, sécheresses, vagues de chaleur sont autant de risques dits "physiques" liés au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité. [...] Il est donc nécessaire que vos réflexions et actions s'inscrivent dans ce nouvel environnement pour assurer la pérennité et le développement de votre activité.² »

Les évolutions induites par la nouvelle directive vont amener les TPE-PME sollicitées par les tiers et/ou désireuses d'anticiper ces changements de réglementations à produire de nouvelles informations extra-financières.

Pour cela, elles devront mettre en place de nouveaux processus de collecte des données. Qui est mieux placé que l'expert-comptable pour les accompagner dans la production et la fiabilisation de cette information ? L'expert-comptable est en effet déjà au cœur du système d'informations de son client pour les données financières.

Comme le rappelle l'étude d'un *think tank* « les métiers de l'expertise comptable sont familiers du respect des normes [...] »³.

Delphine Lubrani, ajoute que cette familiarité des experts-comptables, déjà acquise pour les enjeux sociaux et de gouvernance doit être élargie aux normes environnementales.

L'expert-comptable, s'il le souhaite, pourra se lancer dans des travaux spécifiques comme il le fait dans d'autres domaines plus traditionnels pour lui : la mise en place d'un bilan carbone, celle d'indicateurs environnementaux, l'assistance à l'obtention

de labels, le passage ou la création en société à mission, etc. Il devra se former et savoir s'entourer de spécialistes au besoin.

La responsabilité sociétale des entreprises, au-delà du simple respect de la réglementation, comprend plusieurs facettes que l'expert-comptable peut appréhender selon ses appétences et à son rythme, pour aboutir à la mise en place et l'accompagnement d'une démarche globale et de plan d'action de transition chez son client, mais aussi, pour son propre cabinet.

Comprendre la croissance verte pour accompagner ses clients

SOLUTION OU ILLUSION ? COMPRENDRE LA CROISSANCE VERTE

“ *La croissance verte est un pari, celui de découpler la croissance économique et la dégradation de l'environnement, l'idée étant d'imaginer un nouveau modèle de développement, plus sobre en carbone, plus économe en ressources mais aussi plus social et éthique. C'est très vaste.* ”

Saadia Hilali,

VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ
DURABILITÉ DE L'OECD IDF



Ces actions passent par le fait de réduire l'intensité énergétique de la production, l'intensité carbone de l'énergie, développer les technologies nécessaires pour les activités propres et préserver le capital environnemental et la biodiversité.

Saadia Hilali ajoute : « Or, selon le programme des Nations Unies pour l'environnement, si nous voulons limiter le réchauffement à 1,5°C, nous avons besoin de baisser nos émissions de l'ordre de 7 à 8% par an, et ce dès aujourd'hui. C'est pourquoi dans une récente étude, "Carbone 4" affirme que pour que le découplage fonctionne, il faudrait qu'il soit absolu (les émissions de GES [Gaz à effet de serre] doivent baisser), mondial (toutes les zones du monde doivent être concernées), pérenne (il doit se maintenir dans le temps), rapide et total (le PIB doit être décorrélé de toutes les pressions sur l'environnement, et pas seulement des GES). »

Il existe également des feuilles de route qui décrivent les actions à mener pour arriver à zéro émission en 2050, comme taxer le carbone, fermer prématurément les centrales à charbon, imposer un pourcentage d'énergie renouvelable, améliorer la gestion des forêts, et bien d'autres actions.

Afin d'atteindre ces objectifs, on observe une forte mobilisation des institutions nationales et européennes, cette transition a bien évidemment un coût très élevé pour la collectivité, la Cour des comptes européenne estimait récemment qu'elle coûterait 1 000 milliards d'euros par an sur la période 2021-2050.

COMPRENDRE LE LIEN ENTRE LA CROISSANCE VERTE ET L'ÉCONOMIE VERTE

L'économie verte regroupe deux types d'activités : des activités classiques réalisées avec des procédés moins polluants ou moins consommateurs d'énergie, et les éco-activités, dont la finalité est la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles.

Ces activités s'inscrivent dans un objectif de croissance verte : il s'agit de favoriser un développement durable et soutenable sur le long terme. Cette démarche engage la responsabilité sociétale des entreprises qui s'y réfèrent. En 2020, les éco-activités représentent 2,2 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des activités économiques et 2,4 % de l'emploi total en France (L'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte).

L'ÉCONOMIE PEUT-ELLE SAUVER LA PLANÈTE ?

Écologiser l'économie, certains n'y croient pas. Jean-Marc Jancovici, enseignant-chercheur diplômé de polytechnique, met en garde contre les slogans racleurs qui voudraient faire oublier les limites physiques du monde. « Il rappelle que l'économie est une somme de transformations de ressources en produits, donc il n'y a pas de création de valeur ajoutée sans énergie utilisée, c'est physiquement impossible », nous dit encore Saadia Hilali. On peut pousser l'efficacité énergétique d'une voiture mais on ne pourra jamais la faire avancer sans utiliser des ressources.

1 La DILA - Site « Entreprendre.Service.Public.fr »

2 Guide des acteurs et outils de la transition écologique - agir ensemble pour une croissance responsable - Mouvement des entreprises de France - Février 2024

3 Qui a vocation à réfléchir aux évolutions des métiers de l'expertise-comptable. Étude « Quelle RSE pour les métiers de l'expertise-comptable ? » La Centrale Septembre 2023

INTÉGRER LA DURABILITÉ DANS LES MISSIONS DE CONSEILS AUX TPE/PME

Prendre en compte la dimension de durabilité dans ses missions d'accompagnement c'est possible mais cela nécessite de la pédagogie et de la patience. Gérard Cappelli, formateur-conseil, dédie ses activités professionnelles et surtout associatives à la transmission et l'accompagnement.



Gérard Cappelli
FORMATEUR
CONSEIL

Après une trentaine d'années d'expérience de direction commerciale puis générale dans une PMI familiale devenue une ETI internationale, il souhaitait "passer la bonne parole" sur le développement raisonné à d'autres dirigeants de PME/TPE.

Participant actif aux deux commissions normatives Afnor Qualité-Management et Développement durable RSE, il anime par ailleurs le groupe DD-RSE de l'association des Alumni des Arts et Métiers.

VOUS QUI ACCOMPAGNEZ DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES LES DIRIGEANTS PME/TPE SUR CES SUJETS, COMMENT PERÇOIVENT-ILS LA RSE ?

Transformation écologique et numérique, entreprises à impact, à mission, contributives ou régénératives, etc. : que de vocables savants ! L'humble dirigeant de PME/TPE, probablement plus préoccupé par ses soucis de fin de mois que de fin du monde, est bien circonspect devant l'avalanche sémantique de ces dernières années.

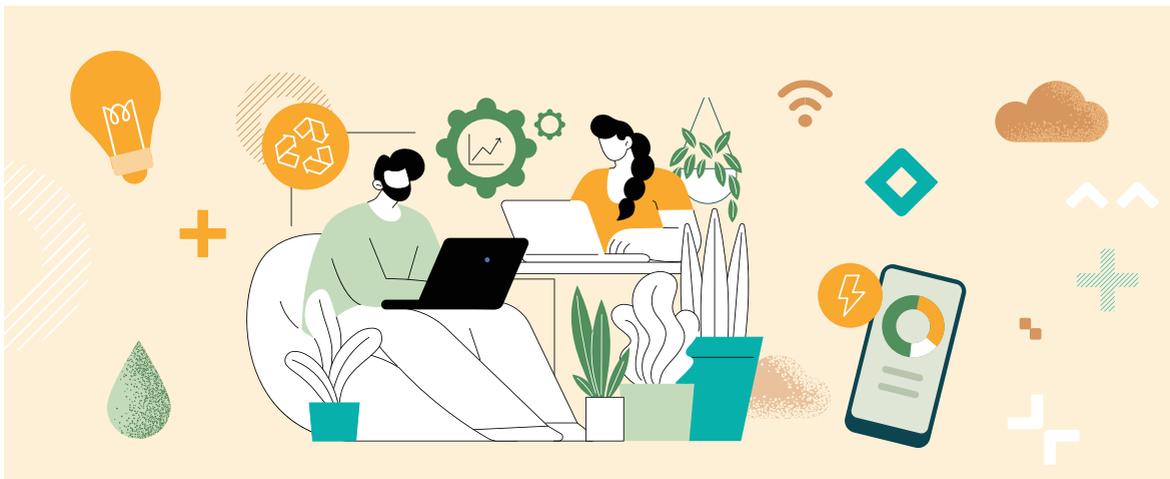
Il a compris, de longue date, que sa responsabilité sociétale d'entrepreneur va au-delà de sa maîtrise financière puisqu'elle est la propre contribution de son entreprise au développement durable (définition de la RSE). De là à décliner ce concept en démarche pragmatique et opérationnelle, il y a un grand pas qui est loin d'être simple à franchir.

COMMENT LA RSE S'EST-ELLE STRUCTURÉE DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 2000 DANS LE TISSU DE PME/TPE ?

Deux mouvements parallèles se sont développés en France puis en Europe : la réglementation du reporting extra-financier dans les grandes entreprises, et les initiatives de RSE volontaire dans les PME/TPE. Pour le premier se sont succédées les lois NRE, puis Grenelle II, et les directives européennes transposées. Pour le second mouvement, la publication d'ISO 26000 en 2010 a fait naître les multiples labels RSE (Afnor, Agence Lucie, Ecocert...)

EST-CE QUE LA CSRD MARQUE UN TOURNANT POUR LE REPORTING RSE Y COMPRIS DANS LES PME/TPE ?

Du côté extra-financier, la directive européenne CSRD va fortement marquer l'évolution du reporting. Ce sont près de 45 000 entreprises européennes qui vont y être soumises (quatre fois plus que pour la directive précédente) et qui vont répercuter à la plupart de leurs fournisseurs et sous-traitants leurs attentes en termes de durabilité (nouveau vocable qui va s'imposer, sans pour autant occulter l'indétrônable RSE). Les PME/TPE seront impactées indirectement par les demandes de leurs grands donneurs d'ordre soumis à la réglementation et soucieux de mettre en œuvre leur "devoir de vigilance". Certaines sont déjà aguerries et se sont pliées au délicat exercice de réponse au questionnaire EcoVadis (7 000 notations en France



à ce jour). Les plus avancées enfin ont mis en place une démarche de RSE robuste et structurée, en général accompagnée et reconnue par un label. Le taux d'entreprises à un tel niveau de maturité est estimé à 1 ou 2 pour mille de l'ensemble des PME/TPE avec salariés...

SELON VOUS, QUELLE PLACE PEUT ÊTRE OCCUPÉE PAR LES EXPERTS-COMPTABLES DANS CE NOUVEAU MARCHÉ ?

Financier et extra-financier sont de plus en plus imbriqués ; le format de rapport intégré fait de plus en plus d'émules. Les Big four comme les cabinets de taille moyenne ont bien compris le rôle qu'ils peuvent jouer en vérification extra-financière des grandes entreprises et des ETI. Qu'en est-il pour les experts-comptables de PME/TPE ? Ont-ils la taille critique qui leur permette d'investir en compétences extra-financières pour les exercer chez un nombre restreint de clients ? La réponse à cette question leur appartient, probablement largement débattue au sein de l'Ordre et des associations professionnelles. Elle est simplement abordée ici sous l'angle technique : comment, expertisant (ou vérifiant) l'entreprise sur ses aspects comptables et financiers, conseiller celle-ci (ou la vérifier) sur ses aspects extra-financiers ? Quelles compétences complémentaires sont nécessaires et comment aborder la vérification extra-financière ?

Outre une bonne expérience des entreprises, de leur mode de création de valeur (modèle d'affaires) et de leur façon de fonctionner (gouvernance-management), les connaissances et compétences des

conseillers-accompagnateurs en RSE ou durabilité ont trait aux aspects humains, environnementaux et sociétaux.

Et s'il y avait une recommandation à faire aux candidats à ces postes (en RSE des PME/TPE ou aide au reporting volontaire de CSRD simplifiée), ce serait de se focaliser sur le "savoir prioriser" ! Les outils pour faire du concept de "matérialité" une démarche concrète et pratique ne manquent pas.

Exemples de missions RSE réalisées auprès de TPE

ILLUSTRATIONS CHEZ LES TPE DES INJONCTIONS DE LA PART DES DONNEURS D'ORDRE SUR LES SUJETS DE DURABILITÉ

Cabinet d'architectes d'intérieur
9 personnes – CA = 2,1 M€



Christophe Fonteneau
 EXPERT-COMPTABLE
 MEMBRE DU COMITÉ
 DURABILITÉ

Son donneur d'ordre du secteur du luxe lui demande d'adhérer sans aucune réserve à sa politique d'approvisionnement responsable et de s'engager à la mettre en œuvre de manière effective dans toutes ses interactions avec le groupe. En plus, notre client doit accepter d'être audité par un tiers choisi par le donneur d'ordre sur l'ensemble des thématiques de la politique d'approvisionnement responsable du groupe.

Nos travaux ont porté sur la compréhension pour notre client, des enjeux liés à la politique d'approvisionnement responsable de son donneur d'ordre :

- **respect des 10 principes du Global Compact autour de 4 thèmes** : Droits de l'homme, normes internationales de travail, environnement, lutte contre la corruption,
- **prévention des risques environnementaux**,
- **choix des matériaux et substances** mises en œuvre sur les chantiers,
- **biodiversité et protection animale**,
- **réduction des déchets et recyclage**,
- **gouvernance et éthique**.

Notre restitution s'est faite sur un support reprenant les attentes de la politique d'achat responsable du donneur d'ordre avec les réponses apportées par le cabinet d'architecte d'intérieur, notre client.

Quelques semaines plus tard, notre client a reçu une demande de son donneur d'ordre pour une demande d'évaluation de sa performance RSE par un organisme indépendant : EcoVadis.

Nous avons accompagné notre client dans ses échanges avec l'organisme évaluateur, dans les réponses apportées à un questionnaire très détaillé, mais surtout dans la production d'éléments de preuve (existants ou à créer).

Société de location d'engins de chantier avec opérateur **11 personnes - CA = 1,8 M€**

Son donneur d'ordre du secteur du BTP lui demande de produire un état des émissions de gaz à effet de serre (en tonnes équivalent de CO₂) sur les différents chantiers opérés à compter du mois de mars 2024.

Nos travaux ont porté sur l'identification des caractéristiques techniques des différents engins de chantier et camions, l'évaluation des facteurs d'émissions les mieux adaptés et la collecte des données sur le terrain. La difficulté a été d'obtenir des données techniques sur les moteurs de certains engins de chantier. Les facteurs d'émission de la base de données de l'Ademe et les métriques relevées sur les chantiers nous ont permis de construire une matrice pour chaque chantier en fonction des véhicules et engins mis en œuvre. Nous avons été amenés à indiquer un niveau d'incertitude en fonction des éléments à notre disposition.

Nous avons élaboré une feuille de collecte des métriques (trajets avec kilomètres parcourus chargés/non chargés, carburant consommé, remisage à domicile ou à l'entrepôt, trajets domicile-travail...) auprès des opérateurs sur le chantier.

ILLUSTRATION CHEZ UNE TPE D'UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE SUR LES ASPECTS DE DURABILITÉ

Organisme de formation dans les « soft skills » **6 personnes - CA = 0,8 M€**

Dans le cadre d'une réflexion autour de son modèle d'affaires et de la prise en compte d'enjeux socio-environnementaux, le dirigeant nous a confié une mission d'accompagnement autour de la raison d'être, du modèle d'affaires, des ressources mises en œuvre, du partage de la valeur et de l'entretien de ces ressources, des enjeux des parties prenantes, de la matérialité financière et à impact de ces enjeux, des impacts, risques et opportunités des principaux enjeux, des politiques assumées face à ces enjeux, des moyens mis en œuvre et des indicateurs de performance associés aux politiques.

Nous avons proposé une démarche autour de 4 ateliers répartis sur plusieurs mois :



> ATELIER 1

Présentation de la démarche et réflexions autour du projet entrepreneurial commun. Ce premier atelier repose sur un travail individuel de réflexion en amont sur l'« Ikigai » des associés et dirigeants : ce que vous aimez, ce en quoi vous êtes doué, ce dont le monde autour de vous a besoin, ce pour quoi vous estimez devoir être payé (passion-mission-vocation-profession). La confrontation avec le collectif donne lieu à des débats passionnants qui lorsqu'ils sont canalisés permettent de faire des premiers constats sur la vision des porteurs du projet entrepreneurial collectif.

> ATELIER 2

Description du modèle d'affaires, des ressources utilisées (ici, principalement humaines et financières) et du partage de la valeur. À ce stade, il s'agit d'utiliser un vocabulaire commun (et ça, ce n'est pas toujours facile...), de poser les ressources contributives internes et externes, de faire le diagnostic du partage de la valeur existant. L'identification des principales parties prenantes est également effectuée (responsables formation et RH des principaux clients, formateurs internes et externes, participants, apprentis et stagiaires, ingénieur pédagogique, web développeur...) avec un planning d'entretiens à organiser avant le prochain atelier.

> ATELIER 3

Construction d'une matrice de matérialité autour des enjeux recensés auprès des parties prenantes interrogées. Sur les principaux enjeux (financiers et/ou socio-environnementaux), nous avons recensé les impacts, les risques et les opportunités. La restitution a pris la forme d'une matrice de double matérialité et de tableaux de synthèse par enjeux majeurs. Elle pourra être actualisée par la suite par le management lui-même.

> ATELIER 4

Définition des politiques envisagées pour répondre aux risques et opportunités identifiés. Quels moyens vont être affectés aux politiques, quels indicateurs de performance permettront de mesurer l'efficacité des politiques envisagées (objectifs, collecte et pilotage) ?

Ces ateliers ont été mobilisateurs auprès des équipes qui se sont appropriées le sujet.

Les équipes managériales ont beaucoup apprécié la démarche et la co-construction.

La durabilité : un enjeu investi par les jeunes experts-comptables

En décembre 2023, l'Ordre francilien remettait des trophées aux mémoires de DEC les plus aboutis. Nous avons interrogé 2 des lauréats sur les raisons qui les ont poussés à investir le sujet de la durabilité.

ARILLE LEKOTAN

EXPERT-COMPTABLE



« Deux raisons principales ont motivé le choix du sujet de mon mémoire qui porte sur "la proposition d'une démarche de mise en place de reporting RSE par l'expert-comptable dans les sociétés de l'espace UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine), illustrée à travers une société d'exploitation de carrière de granulats".

Tout d'abord, c'est une motivation personnelle pour moi de développer, en parallèle des missions traditionnelles de l'expert-comptable, une spécialisation en RSE. Je suis convaincu, surtout en cette période post-COVID-19 où les parties prenantes jouent un rôle crucial dans la réorientation, que l'avenir de la profession dépendra de sa capacité à offrir des services de conseil. De plus, avec le développement de l'IA, il est impératif d'orienter notre profession vers de nouvelles perspectives.

La deuxième raison est que le concept de la RSE demeure largement méconnu par les entreprises en Afrique subsaharienne et est parfois mal compris. Ni la démarche RSE, ni le reporting RSE ne sont familiers aux dirigeants d'entreprises africaines, malgré les impacts négatifs de leurs activités sur l'environnement et la société en général. »

« Avec le changement climatique, la publication des informations extra-financières est devenue une pratique managériale courante au sein des plus grandes sociétés à travers le monde, ainsi que dans certaines PME des pays développés. »

« Bien que cette nouvelle forme de reporting d'informations extra-financières ait connu un essor important dans la plupart des pays développés, elle peine à prendre le pas en Afrique, en particulier dans l'espace UEMOA.

Même si depuis quelques années, à l'instar des pays développés, on observe une montée de la RSE en Afrique. L'absence de normalisation ou de références comptables suffisantes rend difficile la communication des informations extra-financières dans l'espace UEMOA.

Pour les entreprises africaines qui publient des informations extra-financières, leur contenu dépend souvent de l'importance ou de l'intérêt qu'elles accordent à ces informations, ce qui favorise le risque de greenwashing en l'absence de règles claires.

Fort de ces constats, j'ai souhaité proposer un mémoire qui permettra aux experts-comptables d'accompagner, avec efficacité les entreprises dans leur démarche de reporting RSE. »

JENNIFER MAINGRE COUDRY

EXPERT-COMPTABLE



« L'accord de Paris est le point de départ d'une prise de conscience mondiale de l'urgence climatique que nous vivons. L'entrée en application de la CSRD est une des réponses apportées par l'Union européenne qui va bousculer le monde des entreprises en mettant les informations de durabilité sur un pied d'égalité avec les informations financières. Les experts-comptables étant déjà au cœur de ces questions, cela représente une opportunité indéniable de se positionner sur des missions à forte valeur ajoutée. »

« Bien que la France ait toujours été précurseuse et plus exigeante en matière de reporting extra-financier que les réglementations européennes, la mise en œuvre de la CSRD est une véritable révolution pour les entreprises qui n'auront que très peu de temps pour se conformer aux nouvelles exigences réglementaires.

Auparavant nous manquions de données comparables à une même échelle d'information pour connaître l'engagement des entreprises. Désormais, grâce aux normes de durabilité d'application obligatoires, les entreprises d'un même secteur pourront tout à fait être analysées à travers un même prisme.

Dans la mesure où les premières publications auront lieu début 2025, c'est donc aujourd'hui que ces nouvelles missions s'ouvrent aux professionnels du chiffre. Former ses collaborateurs pour accompagner ses clients devient donc une nécessité, et cela permet aussi de diversifier ses missions pour une plus forte valeur ajoutée.

C'est pourquoi, il m'a paru essentiel de proposer, au travers de mon mémoire, une démarche méthodologique d'accompagnement des entreprises dans l'élaboration de leur futur rapport de durabilité. »

Le Sénat vous simplifie la compréhension de la nouvelle directive !

“ *Le rôle de l'expert-comptable prend toute son importance dans l'intégration de la CSRD par les chefs d'entreprise. Le rapport de la mission flash du Sénat propose une lecture critique et une analyse de la réforme, dont découlent 10 recommandations, certaines applicables dans nos missions de conseil auprès de nos clients.* ”

Karim Bangoura,
VICE-PRÉSIDENT
DU COMITÉ DURABILITÉ
DE L'OEC IDF



Le Sénat a mis en place une mission flash autour du sujet de la CSRD afin de répondre rapidement à des problématiques urgentes. Elle a donné naissance à un document synthétique, relevant les principales recommandations de la délégation pour réussir la mise en œuvre de cette directive. Des avis qui peuvent être intégrés au rôle de l'EC dans ce changement :

- Accélérer et amplifier la formation des parties prenantes
- Vulgariser les termes de la nouvelle politique
- Accompagner la compréhension de la directive et son application

Qu'est-ce qu'une mission flash ?



Une mission flash au Sénat est une enquête ou une étude menée de manière rapide et ciblée sur un sujet spécifique.



Consultez
le **rapport d'information**

DES OUTILS POUR SE LANCER PLUS SEREINEMENT

L'Ordre des experts-comptables s'engage via de nombreux dispositifs pour sensibiliser les entreprises mais aussi pour les accompagner dans l'évaluation de leur situation et le passage à l'action concrète. Ils prennent des formes diverses : outils de diagnostics, accompagnement à la transition et prêts. Ces dispositifs sont portés par différents opérateurs comme Bpifrance et la Banque populaire. L'Ordre s'engage activement dans la formation et la sensibilisation des experts-comptables au niveau national et de la région Île-de-France.

Les dispositifs proposés par Bpifrance

Bpifrance et Banque des territoires ont lancé en 2020 un dispositif d'accompagnement auprès des entreprises : le Plan Climat. Il couvre l'ensemble du territoire et se déploie en 3 phases :

1. accélérer la mise en transition des entreprises
2. soutenir et amplifier les financements et investissements de la filière des énergies renouvelables
3. soutenir les offreurs de solutions vertes

“ *L'accompagnement des entreprises dans leur transition est capital. Au cœur de celle-ci se trouve le bilan carbone que nous proposons à travers le diagnostic Décarbon'Action. Il est proposé aux entreprises afin de mieux connaître leurs postes d'émissions de CO₂ et anticiper la mise en action pour les réduire.* ”

Laura Dal Zilio,
COORDINATRICE CLIMAT
CHEZ BPIFRANCE



Ce diagnostic prend en compte les 3 scopes (étapes) du bilan carbone en équivalence CO₂. Laura Dal Zilio indique : « À la fin du diagnostic, une entreprise possède toutes les clés ainsi qu'une recommandation pour s'engager dans la réduction des émissions liées à son activité. Il revient à chacun d'engager les actions avec la possibilité d'être accompagné par Bpifrance. »

En étroite collaboration avec l'Ademe, Bpifrance permet aux chefs d'entreprise de prendre conscience que l'ensemble de leurs actions ne sont pas neutres et qu'il est essentiel d'impliquer dirigeants et collaborateurs pour une transition réussie. Les résultats sont alors des leviers pour engager son entreprise à toutes les échelles.

« Pour faire un premier point sur l'impact de son entreprise, il existe un autodiagnostic gratuit : le Climatomètre. » complète Laura.

À QUELLES ACTIONS DE BPIFRANCE S'INTÉRESSER ?

1. LES PRÊTS FLASH ACTION CLIMAT

Mis en place en partenariat avec le CNOEC (Max Peuvrier), les Prêts Flash permettent d'obtenir des financements rapides pour transformer votre TPE-PME. Une demande de financement 100% en ligne sur le

portail Bpifrance dédié aux prêts digitaux centrée sur 3 problématiques de financement :

- **renforcer sa trésorerie** ;
- **amorcer sa transition verte** : <https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/prest-action-climat> ;
- **accélérer sa transformation digitale**.

Quel rôle pour l'expert-comptable ?

Il accompagnera son client dans le montage du dossier en intervenant systématiquement dans le processus numérique mis en place par la banque publique d'investissement en transmettant les documents qui permettront de réaliser l'analyse financière du dossier.

2. LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION POUR LES CABINETS ET LEURS CLIENTS TPE-PME

- **Diag Decarbon'action** : expliqué ci-dessus.
- **Diag Eco-Flux** : un diagnostic pour réaliser des économies durables, en réduisant ses déchets et ses pertes en énergie, matière et eau, grâce à une méthode élaborée avec l'Ademe.
- **Diag Eco-Conception** : un diagnostic pour améliorer l'impact de ses produits et services.

3. LE DISPOSITIF VTE VERT : VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ENTREPRISE VERT

Le VTE Vert permet d'accompagner les entreprises dans le recrutement d'un jeune talent sur des missions de transition énergétique et écologique avec une aide financière allant jusqu'à 8 000 €.

Loin de n'être qu'une mode, les questions de durabilité sont des enjeux de société qui constituent également des facteurs d'attractivité pour les jeunes.

Est-ce que réaliser son diagnostic ne serait pas aussi un moyen de recruter et fidéliser ses équipes ?

La Banque populaire pour la transition énergétique

La Banque populaire dispose d'aides à la transition énergétique pour les personnes morales. Elle se positionne comme partenaire privilégié des experts-comptables afin d'accompagner les entreprises. Identifiée comme la première banque des entreprises en France, elle propose notamment une approche dédiée à la formation des collaborateurs et des conseillers de clientèle pour mener un dialogue stratégique avec les entreprises (enjeux internationaux, de croissance (rh), outils d'ingénierie...)

La Banque populaire a mis en place le prêt à impact en partenariat avec l'Ordre national, et décliné en région.

Ce prêt dispose de particularités fortes. Il s'agit tout d'abord d'un prêt bancaire aux critères extra-financiers. Ces critères ont leurs propres objectifs, la banque peut notamment revoir le taux d'intérêt en fonction de l'action de l'entreprise pour la "féliciter". Ce partenariat permet à l'Ordre de vérifier le remplissage des critères. Ces prêts sont dédiés à la transition environnementale avec une démarche pédagogique (mobilité green, transition énergétique, transformation des process...) Ils bénéficient en outre de bonifications de taux et sont packagés en fonction des besoins des entreprises.

“ **On propose à nos conseillers de présenter le prêt à impact aux clients, et d'envisager un rendez-vous avec l'expert-comptable. Celui-ci doit obligatoirement être intégré dans la démarche car il voit les enjeux et les opportunités. Il existe un rôle de conseil commun entre la Banque populaire et l'expert-comptable. Lorsqu'il y a un financement chez le client, le professionnel du chiffre veut souvent aller plus loin, et peut proposer naturellement le financement à impact.** ”

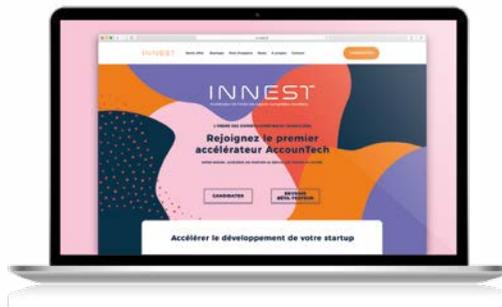
Jérôme Lamotte,

DIRECTEUR DU MARCHÉ DES ENTREPRISES
ET DES INGÉNIERIES BANQUE POPULAIRE
CHEZ GROUPE BPCE



Innest dans le giron de la durabilité

INNEST, l'accélérateur de l'Ordre francilien est constamment en veille des solutions digitales qui simplifient le quotidien des experts-comptables et leur permettent de développer de nouvelles missions. C'est donc tout naturellement que 3 startups spécialisées dans les enjeux de durabilité ont été accompagnées.



Greenly

GREENLY, LE LEADER DU BILAN CARBONE DIGITALISÉ

Le bilan carbone est un outil essentiel pour aider les entreprises à réduire leur impact sur l'environnement. Mais on craint encore souvent que cette démarche soit complexe et coûteuse. Pour la rendre accessible à toutes les entreprises, Greenly a créé une plateforme tout-en-un qui se connecte aux données financières et aux outils métiers des entreprises, de façon à mesurer en temps réel l'impact de leurs activités et à générer un reporting carbone conforme aux normes internationales ou françaises. Greenly propose aussi un accompagnement par des "experts climat" ainsi que des solutions pour identifier des alternatives moins carbonées, faciliter l'obtention des certifications et former les collaborateurs aux enjeux RSE. En réponse aux nouvelles exigences de la CSRD, Greenly a développé un outil permettant de réaliser une analyse de double matérialité et d'évaluer autant l'impact des facteurs ESG sur la performance financière que l'impact des activités de l'entreprise sur l'environnement et la société.



<https://greenly.earth/>

enso rse

ENSO RSE, LA PLATEFORME RSE DÉDIÉE AUX EXPERTS-COMPTABLES ENGAGÉS

Grâce à leur vision transverse et à leur maîtrise des méthodologies de calcul et d'analyse de la performance, les experts-comptables sont les mieux placés pour accompagner les entreprises dans leur démarche RSE. Pour les aider à développer des missions de conseil et à piloter la stratégie RSE de leurs clients, Enso RSE a créé un outil de production, qui s'appuie sur 3 piliers :

- **Un module diagnostic 360**, basé sur le référentiel ISO 26 000, qui permet aux experts-comptables d'évaluer rapidement la maturité de leurs clients par rapport aux enjeux du développement durable, et de visualiser leurs points forts et axes d'amélioration.
- **Une bibliothèque de ressources** regroupant plus de 300 idées d'actions à mettre en place, pour améliorer ses indicateurs RSE,
- **Un module pour générer un rapport de performance extra-financière**, de façon semi-automatique en intégrant les données FEC et DSN.



<https://enso-rse.com>



Hommage à Hervé Gbego, un élu engagé pour la durabilité

Figure emblématique de l'Ordre francilien et de la profession, Hervé Gbego était une personnalité très engagée sur les questions de durabilité. Il était notamment vice-président en charge du secteur Durabilité et de la Coopération internationale depuis fin 2022 au national.

Associé au sein de son cabinet et responsable de l'activité RSE depuis 2011, rien ne mobilisait plus notre confrère que ces enjeux autour desquels il avait rassemblé une équipe. Hervé Gbego était prêt pour accompagner les entreprises à se développer de façon "durable". À ses activités en cabinet s'ajoutait sa position de membre du comité Durabilité à l'Autorité des normes comptables depuis début 2023, de vice-président du groupe d'échange RSE à l'association nationale des directeurs financiers et de contrôle de gestion depuis 2023.

Il était par ailleurs membre du comité de rédaction de la revue Finance & Gestion depuis 2019 et enfin co-fondateur et président du Cercle des comptables environnementaux et sociaux depuis 2020.

Fruit de son engagement, son ouvrage **La compta durable : comment mesurer et présenter une comptabilité écologique**, a été publié aux éditions Dunod en janvier 2023.



**Découvrez-en plus sur son parcours
sur le blog du Francilien**



ABCSR, L'INNOVATION AU SERVICE DE LA RSE DES TPE-PME

Transformer les données comptables et sociales des TPE-PME en indicateurs RSE concrets et valorisants, c'est la promesse d'abCSR. Grâce à sa plateforme SaaS innovante, cette start-up offre aux experts-comptables un outil puissant pour croiser les données issues des FEC et des DSN des entreprises avec une cinquantaine de sources externes (référentiel international ISO26000, Objectifs de Développement Durable, matrice de matérialité SASB, code APE...)

On obtient ainsi :

- **une notation extra-financière globale**, fiable et traçable, qui permet aux entreprises de se positionner par rapport à leurs concurrents tout en valorisant leur engagement auprès de toutes leurs parties prenantes (clients, partenaires, collaborateurs...)
- **un rapport RSE détaillé**, analysant un nombre d'indicateurs pertinent par rapport à la taille de l'entreprise, allant de 6 pour un artisan ou un commerce, à 50 pour une ETI
- **des propositions d'actions correctives** pertinentes pour améliorer la performance RSE de l'entreprise.



<https://www.abcsr-performance.com/>

Diagnostic Décarbon'Action de l'Ordre d'Île-de-France

ANNÉE 2022

Résultat global

438 t
CO₂e

SUR L'ANNÉE
2022

INCERTITUDE : 13%

CE QUI EST ÉQUIVALENT :

- aux émissions annuelles actuelles de **50 Français**,
- aux émissions annuelles cibles de **246 personnes**
- à **328 A/R Paris-New York** en avion,
- à la fabrication d'environ **16 000 smartphones**

LES PRINCIPAUX INDICATEURS :

30

**kg CO₂ par k€
de cotisations**

41

**kg CO₂
par expert-
comptable**

6688 EC + 4063 stagiaires

5,6

**t CO₂e
par collaborateur**

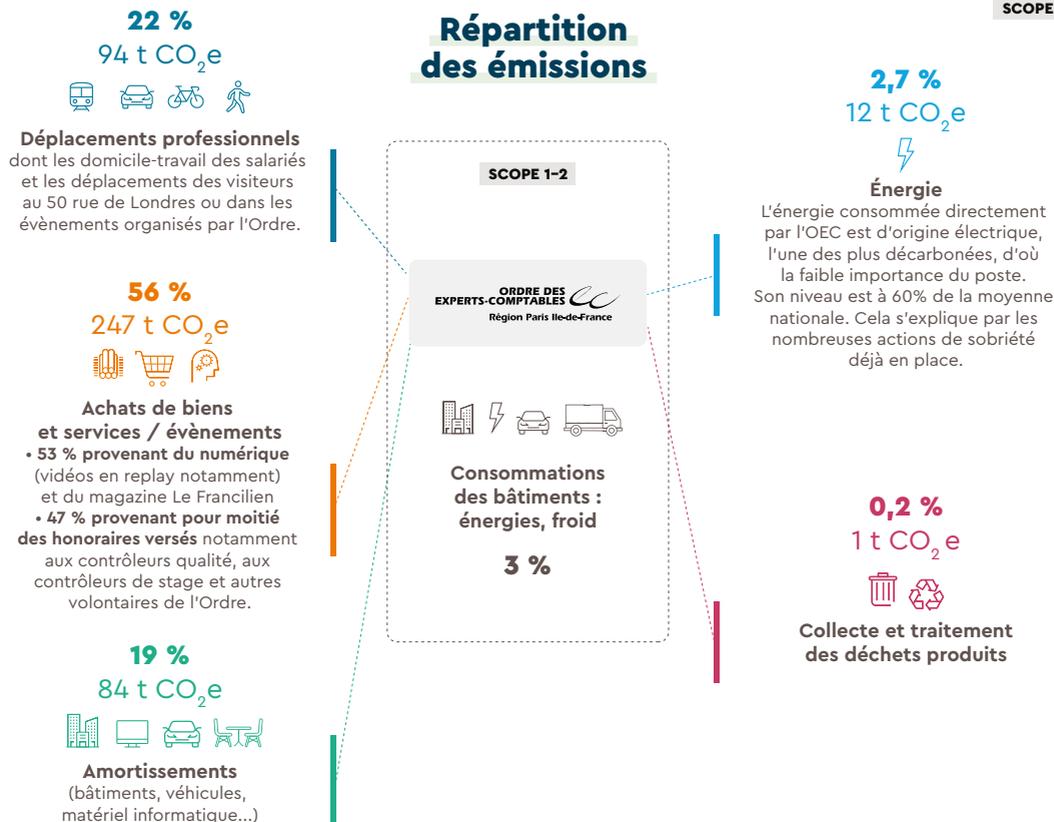
42,5 employés + 36 élus

*L'estimation du niveau moyen
de l'empreinte individuelle annuelle
des Français serait d'environ 8 tonnes
CO₂e pour l'année 2022.
source Ademe.*

EN PARTENARIAT AVEC :



Répartition des émissions



Plan d'actions

ACTIONS DÉJÀ EN PLACE

- **En externe** : sensibilisation des experts-comptables (Fresque du climat).
- **En interne** : large éventail de mesures dans le champ de la RSE, mais sans politique formalisée à date.

Nombreuses actions dispersées : bâtiment rénové et pompes à chaleur, suppression des bouteilles, zéro papier, éclairage LED, tri sélectif.

PRINCIPALES PISTES DE PROGRÈS

- **Maîtrise des impacts de la numérisation** de l'activité (travail sur les vidéos en replay)
- **Amélioration de la mesure sur les émissions** liées aux missions confiées aux experts-comptables
- **Réflexion globale sur les modes de transport** pour assister aux événements
- **Envoi du magazine Francilien** en format numérique
- **Amortissement du matériel informatique** à étaler plus longtemps

CAP DURABILITÉ : UN PARCOURS DE FORMATION MODULABLE POUR LES EXPERTS-COMPTABLES ET LEURS COLLABORATEURS

CONVAINCU DU FORT POTENTIEL DE MISSIONS QUE LA CSRD OFFRE À LA PROFESSION COMPTABLE, LE CFPC, EN COLLABORATION AVEC NOVETHIC ET AGROPARISTECH, A MIS AU POINT UN PARCOURS QUI PERMET DE SE FORMER À LA CARTE EN FONCTION DE SES OBJECTIFS.

13 jours de formation pour décrypter toutes les facettes de la CSRD

Le parcours CAP DURABILITÉ proposé prochainement par Sup'Expertise a été conçu pour répondre aux besoins de tous les professionnels. Que vous souhaitiez devenir auditeur de durabilité, mieux accompagner vos clients dans leur transformation, ou faire monter vos collaborateurs en compétence, vous êtes libre d'élaborer un programme à la carte, en piochant parmi 6 grands modules thématiques.

En suivant les 13 journées de formation en cours d'homologation par la H2A, et en validant vos connaissances par des QCM, vous obtiendrez le titre d'Auditeur de durabilité.

Une pédagogie d'apprentissage innovante, pour une montée en compétences durable

Le parcours CAP DURABILITÉ reprend les ingrédients qui font le succès du programme de formation Profession comptable 2030 :

- **Des sessions de e-learning** rythmées et interactives,
- **Des séances en présentiel** consacrées à la mise en pratique,
- **Des intervenants experts-comptables ou consultants**, qui connaissent bien les problématiques des cabinets,
- **Des petits groupes** (14 personnes max),
- **Un tarif par module très attractif** et la possibilité de financement dans le cadre du FNE-Formation.

« **Même si aujourd'hui, la CSRD ne s'applique qu'aux grandes entreprises et PME cotées en bourse, ce n'est que le début d'une transformation profonde. Demain assurément, la comptabilité des entreprises et des organisations intégrera obligatoirement un volet extra-financier. Il est donc indispensable de se former. Nous travaillons d'ailleurs main dans la main avec le ministère de l'Éducation nationale pour faire évoluer la formation initiale des experts-comptables et intégrer au sein du DSCG un module Durabilité. Nous espérons que le nouveau programme sera en place d'ici la rentrée 2025 ou 2026. Sans attendre cette réforme, Sup'Expertise a d'ores et déjà intégré une majeure RSE au sein du « DSCG augmenté »** »

Laurent Benoudiz,
PRÉSIDENT DU CFPC

ZOOM SUR LE DU DURABILITÉ & PERFORMANCE

Pour celles et ceux qui veulent aller plus loin, Sup'Expertise s'est associé à l'Université Paris-Dauphine pour proposer à partir de l'automne 2024 un **DU Durabilité et Performance**. Composé de 3 certificats distincts, qui peuvent être suivis à la suite ou séparément, ce diplôme universitaire très complet permettra d'obtenir le titre d'« auditeur de durabilité », d'approfondir ses compétences autour de la chaîne de production de l'information extra-financière et de ses usages et de devenir expert des enjeux, des opportunités et des risques réglementaires liés à la RSE.



Pour être tenu informé(e) des premières sessions de Cap durabilité (mai 2024) ou avoir plus d'informations sur le DU Durabilité & Performance, contactez Audrey Patouillot, conseiller commercial a.patouillot@supexpertise.fr – 06 03 87 10 06

Le nouvel
outil
de l'Ordre
francilien

Plus d'une vingtaine
d'offres publiées
depuis son lancement

+ de 2 200
visiteurs depuis
le début de l'année

102 recherches
effectuées

Cédez, reprenez... BBuyBye(z)

Vous êtes expert-comptable et vous envisagez
de transmettre ou reprendre un cabinet ? BBuyBye est
la solution novatrice développée par votre conseil régional.

Transmettre ou reprendre avec BBuyBye, c'est :

- 01. Simplifier la mise en relation :** l'Ordre francilien simplifie la transmission d'entreprises en Île-de-France grâce à sa plateforme, offrant une mise en relation rapide et efficace entre cédants et repreneurs.
- 02. Une confidentialité assurée :** transmettez en toute confiance et confidentialité, seuls les experts-comptables inscrits à l'Ordre d'Île-de-France et identifiés via ComptExpert auront accès aux détails de l'annonce, que le cédant a accepté de partager.
- 03. Une transaction sécurisée :** des offres vérifiées et validées par l'Ordre des experts-comptables, garant de la sûreté et la conformité des opportunités publiées.
- 04. Accéder à des outils spécialisés :** spécifiquement conçue pour répondre aux besoins uniques du secteur de l'expertise comptable, elle offre une boîte à outils complète adaptée à vos exigences professionnelles : exemples de clauses, cadre général du contrat de cession, tableaux d'analyse, exemple de dossiers de présentations...
- 05. Un grand centre numérique de ressources documentaires :** restez à jour avec les dernières actualités sur la transmission de cabinets via BBuyBye.fr. Les informations précieuses disponibles sur le site vous guideront tout au long du processus.

**B.BUY
BYE**

Explorez BBuyBye dès aujourd'hui et transformez votre expérience
de la transmission de cabinet en un parcours sans embûche.
Optez pour l'avenir de la transmission d'expertise comptable !



Transition et continuité dans les cabinets d'expertise comptable en Île-de-France

Le protocole d'administration provisoire permet une transition fluide en cas d'incapacité ou de décès. Désignation, missions, charte, assurance et procédures légales, nous vous donnons tous les détails.

Qu'est-ce que le protocole d'administration provisoire ?

Il s'agit d'une mission de remplacement du professionnel indisponible, en cas de décès ou d'incapacité temporaire. Le cas échéant, la présidence du conseil régional désigne, en accord avec le professionnel, ses héritiers ou ses ayants droit, un administrateur provisoire habilité par l'Ordre ou désigné par la convention d'assistance et d'entraide.

- > **En cas de décès : 3 mois** (renouvelable une fois)
- > **En cas d'incapacité temporaire :** jusqu'au retour de l'EC

L'administrateur provisoire peut également conclure une convention d'assistance et d'entraide, dès son inscription au Tableau de l'Ordre. Cette convention permet de désigner un ou deux confrères qui pourront le remplacer temporairement en cas de décès ou d'incapacité. Cette démarche, approuvée par l'ensemble des parties impliquées et consignée dans un document officiel, assure la continuité des services professionnels dans des circonstances imprévues.

 **Pour remplir la convention d'assistance et d'entraide, et ainsi désigner un ou des confrères en tant qu'administrateur provisoire, rendez-vous ici : <https://www.oec-paris.fr/l-ordre-vous-accompagne/je-prepare-lavenir/>**

Les missions de l'administrateur provisoire

Le rôle de suppléance de l'expert-comptable comprend plusieurs aspects essentiels. Cela inclut l'acceptation des missions, l'affectation des collaborateurs appropriés, la délégation et la supervision des travaux, ainsi que la signature des rapports. Si nécessaire, il est également possible de prendre en charge la gestion du cabinet, notamment en rédigeant les lettres de mission, en gérant les honoraires (facturation et encaissement), en ouvrant un compte bancaire, en s'occupant de la gestion du personnel, et en informant les clients.

Il faut noter que cette mission n'est pas forcément rémunérée et se base sur un principe de « *confraternité gratuite* » comme l'indique l'article 166 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012. Seulement, dans certains cas, si l'importance de la mission le justifie, une indemnité peut être spécifiée et soumise à l'agrément de l'Ordre régional.

Un lien constant entre l'administrateur et l'Ordre

L'administrateur provisoire est en contact avec l'Ordre régional tout au long de sa mission. Il s'engage à l'informer de toute difficulté rencontrée dans l'exercice de ses fonctions. De même, il doit fournir des mises à jour régulières sur les différentes étapes de sa mission, notamment en ce qui concerne la cession de la clientèle, en assurant la communication des démarches entreprises telles que la signature des contrats de cession.

Cet échange se matérialise par le dépôt d'un compte rendu mensuel détaillant son activité. Il garantit une transparence et une responsabilité dans l'accomplissement des obligations. Enfin, la transmission du contrat de cession de clientèle est un élément crucial de cette relation, soulignant l'importance de maintenir une communication fluide et ouverte avec l'Ordre tout au long du processus.

Les principes de l'administration provisoire

L'administrateur provisoire est tenu de respecter les principes généraux énoncés dans la charte régissant sa mission :

- > **Dévouement**
- > **Confraternité**
- > **Secret professionnel**
- > **Indépendance et impartialité**
- > **Intégrité**

Il doit également souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle et la transmettre au conseil régional, afin de garantir une couverture adéquate durant sa mission.

 **L'administrateur provisoire n'est pas autorisé, pendant sa mission, à proposer ses services, pour son propre compte, à des clients de l'administré.**

Une fois celle-ci close, il pourra y songer si :

- > L'administré, les héritiers ou les ayants droit approuvent
- > Il est procédé à une indemnisation de l'administré ou de la succession
- > Le conseil régional valide le projet de cession ou de reprise de dossier

À situations particulières, fonctionnements particuliers

- > Si l'expert-comptable empêché ou décédé est représentant légal d'une société d'expertise comptable pluripersonnelle (dont les droits de vote sont détenus par plusieurs associés), la désignation d'un administrateur provisoire par l'Ordre n'est pas obligatoire, sauf si une convention d'assistance et d'entraide a été préalablement conclue et ratifiée par les associés.
- > Les associés peuvent, si nécessaire, désigner un nouveau représentant légal en veillant à ce que les règles de constitution des sociétés d'expertise comptable soient respectées (article 7-1 de l'ordonnance n°45-2138 du 19/09/1945).
- > En l'absence de convention d'assistance et d'entraide et en cas de désaccord des ayants droit ou des héritiers sur l'expert-comptable à désigner comme administrateur provisoire ou de refus de la procédure d'administration provisoire par ces derniers ou par l'expert-comptable empêché, la désignation d'un administrateur provisoire judiciaire doit être demandée au tribunal compétent (TC ou TJ) du ressort de l'inscription principale de l'expert-comptable par toute personne ayant intérêt à agir.



Sérénité pro : le coffre-fort numérique dédié aux professionnels du chiffre



Sérénité pro permet de stocker toutes les informations professionnelles stratégiques.

En cas d'incapacité ou de décès, les proches pourront les récupérer très simplement.

Créez votre espace personnel gratuitement, renseignez les informations essentielles pour votre cabinet, et désignez les tiers de confiance pour la transmission d'informations en cas d'urgence.

- > Le coût de l'abonnement pour la partie professionnelle du coffre-fort est pris en charge par l'Ordre d'Île-de-France

- > 320 abonnements souscrits



Accédez à la plateforme **Sérénité Pro**



Téléchargez le kit de **sauvegarde du cabinet**



Consultez le **texte applicable** Article 166 du décret n°2012-432 du 30 mars 2012

Contre les défaillances d'entreprise, le plan de bataille des professionnels du chiffre et du droit en Île-de-France

Réunis lors d'un colloque inédit organisé à l'initiative de l'Ordre en février dernier, les institutions accompagnatrices des entreprises en difficulté, ont rappelé l'urgence d'une pédagogie à engager sur l'efficacité des dispositifs existants pour sortir de la crise.

Au moment où l'Île-de-France concentre près d'un quart des défaillances dénombrées sur le territoire national, Virginie Roitman, présidente de l'Ordre francilien, Vincent Reynier, président de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes, et les président et vice-président du Tribunal de commerce de Paris avec Christine Mariette, déléguée générale à la prévention, ont souhaité réunir l'ensemble des professionnels concernés, ceux du chiffre comme ceux du droit, pour rappeler les fondamentaux de la prévention et étendre une mobilisation plus que nécessaire.



Saisir le moment propice : les arrêtés de comptes

L'époque des arrêtés de comptes constitue le moment idéal pour mobiliser les équipes, rappeler les enjeux, la méthode, les points de vigilance et la posture à avoir auprès de chefs d'entreprise éprouvés psychologiquement et même physiquement. Christine Mariette rappelle que les experts-comptables sont les premiers prescripteurs des dispositifs à mettre en place « juste avant les procédures collectives ». Un « juste avant » dont elle souligne l'importance cruciale : **alors que les procédures amiables ne représentent que 11,9% des procédures existantes, 70% d'entre elles sont conduites avec succès.** « On pourrait faire beaucoup mieux – ajoute-t-elle – et pour cela, nous avons besoin de vous, experts-comptables, pour agir "juste avant" les procédures critiques ». À cet effet, elle pointe l'existence d'un support à diffuser largement aux entrepreneurs, un tableau « qu'un enfant pourrait remplir » et qui met en regard les actifs disponibles, les plus liquides, et les passifs exigibles.

Faire la pédagogie des dispositifs

Vincent Reynier souligne que les mots "sauvegarde" et "procédure amiable" ne sont pas assez utilisés

parce que « cette terminologie de prévention est peu appréciée des chefs d'entreprise ». « Mais il faut aller au-delà ! Il faut traiter la maladie de l'entreprise de manière précoce, repérer les signes avant-coureurs, engager les mesures nécessaires », reprend Nicolas Yakoubowitch, expert-comptable et président de la cellule Prévention des difficultés économiques des clients au sein de l'Ordre francilien. « **La procédure de conciliation est un acte positif -poursuit-il- nous devons en convaincre notre client,** l'amener à se rendre au greffe pour ouvrir un des 4 dispositifs disponibles avant les procédures collectives. » À cet effet, les intervenants reprennent de façon didactique les essentiels de la prévention. Frédéric Gouvet, commissaire aux comptes et vice-président de la CRCC de Paris, insiste sur le caractère amiable, contractuel et strictement confidentiel des procédures préventives ; ainsi mandat ad hoc, conciliation, sauvegarde accélérée (SAX) et sauvegarde classique ne figureront jamais sur le « casier judiciaire » de l'entreprise.

Déramatiser la situation

Quand le contre-la-montre est lancé dans le cadre d'un mandat ad hoc, si les délais sont courts, tout est encore possible pour sauvegarder l'activité. Christine

Mariette insiste sur cet espace à saisir à tout prix, « Il faut traiter les passifs bancaires, social, fiscal quand il en est encore temps, avant que ne se superpose le PGE et que ne s'accumule le mille-feuille de l'endettement ». **Et avant d'avoir maille à partir avec les bailleurs et les fournisseurs, le mandat ad hoc permet de négocier un rééchelonnement de la dette.** « À nous de dédramatiser la situation ! – rappelle Me Nassim Ghalimi – Quand le chef d'entreprise peut se trouver dans le déni, nous devons l'accompagner au greffe. Certains sont tétanisés, ils ne savent pas vers qui se tourner. Ce défi psychologique, nous devons le prendre à notre compte et les aider à se diriger vers l'administrateur judiciaire ». Représentant la profession, Alexandra Blanch rebondit : « Je ne sais pas liquider une entreprise ! Quand l'expert-comptable se tient à droite du chef d'entreprise, l'administrateur judiciaire est son bras gauche. Or nous sommes souvent confondus avec les mandataires liquidateurs. Mais tout l'enjeu du conciliateur ou du mandataire ad hoc, c'est d'arriver à un accord ».

Rendre compte, témoigner que tout est possible

Le témoignage d'un chef d'entreprise brutalement frappé par la crise Covid vient confirmer le propos. Entre 2019 et 2020, son activité de location de matériel événementiel est passée de 6,3 M€ à 450 K€ : « Quand on n'a ni RH, ni chef comptable, ni DSI, ni directeur commercial, on est seul » rappelle cet entrepreneur. Et pour éviter le déni ou la dépression qu'il décrit, l'accompagnement d'un expert-comptable qui maîtrise les signes avant-coureurs et les procédures existantes, constitue selon lui, un garde-fou indispensable pour éviter la crise et assurer la continuité de l'activité.

Malgré le nombre important de créanciers, il obtient l'accord du président du Tribunal de commerce pour ouvrir une procédure de mandat ad hoc. « J'ai découvert que **les présidents de nos juridictions sont des juges consulaires, des chefs d'entreprise qui comprennent les situations et veulent avant tout sauver la boîte.** » D'avril 2021 à juillet 2023, il raconte la durée des rendez-vous avec les créanciers des services « affaires spéciales », mais aussi les négociations facilitées grâce à un IBR « *Independent Business Review* » accordé par Bercy. Aujourd'hui sorti d'affaires, avec un carnet de commandes rempli, ce chef d'entreprise aura beaucoup appris.

Un témoignage puissant que Patrick Sayer, président du Tribunal de commerce de Paris saisit pour rappre-

ler que la France dispose d'un des plus complets et des meilleurs dispositifs au monde pour préserver l'activité. Virginie Roitman conclut cette table ronde en mentionnant l'ensemble des outils et supports de formation et d'information mis à la disposition des professionnels. **Elle y ajoute le concours toujours possible et bienveillant des CIP et des nombreuses instances créées pour soutenir les chefs d'entreprise et avec eux, l'emploi en Île-de-France.**

CIP, Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises - Ordre des experts-comptables

LES CIP PROPOSENT AUX CHEFS D'ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ DES ENTRETIENS CONFIDENTIELS ET GRATUITS AVEC DES PROFESSIONNELS

- > **6 CIP en Île-de-France** sont répartis dans les départements : 75, 77, 78, 91, 92, 93.
- > **Un trio d'experts bénévoles** est composé d'un avocat, d'un expert-comptable ou commissaire aux comptes et d'un ancien juge du Tribunal de commerce.
- > **Leur permanence se déroule le plus souvent** aux côtés des CCI.
- > **Les entretiens sont confidentiels,** anonymes et gratuits.
- > **Ils ont lieu deux fois par mois, le jeudi matin** durant 30 min et sur RDV uniquement.

Prendre rendez-vous : rdv.cip75.fr

 Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises (CIP 75)
ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES ÎLE-DE-FRANCE



Retrouvez la page dédiée au CIP



Consultez le replay du webinar consacré à la prévention des difficultés d'entreprise

Cécile de Saint Michel et Agnès Bricard : deux présidentes, une profession

Dans la profession comptable, deux figures se démarquent par leur engagement sans faille : Cécile de Saint Michel et Agnès Bricard, présidente et ancienne présidente du conseil national de l'Ordre. À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, elles partagent leurs regards sur la profession et son devenir.

En tant que femme occupant un poste de leadership dans un domaine encore majoritairement masculin, quelles ont été vos expériences et vos stratégies pour surmonter les obstacles liés au genre ?

CÉCILE DE SAINT MICHEL Ma carrière d'expert-comptable n'a pas été marquée par des difficultés liées à mon genre. Au contraire, ce métier m'a permis d'équilibrer responsabilités professionnelles et familiales, souvent associées aux femmes. J'ai choisi d'ouvrir mon propre cabinet pour cette liberté d'organisation, une décision peut-être moins évidente pour un homme.



Cependant, dans ma carrière institutionnelle, notamment en tant que présidente du CNO, j'ai ressenti la condescendance de certains hommes. Certains doutaient de ma capacité à assumer cette responsabilité et craignaient que je ne ridiculise l'institution. J'espère que mon mandat contribuera à mettre fin à ces préjugés et à démontrer que les femmes excellent dans ce domaine.

AGNÈS BRICARD Les femmes de ma génération ont dû adopter des comportements similaires à ceux des hommes pour accéder à des postes de leadership. Bien que cette approche ne soit plus un modèle aujourd'hui, elle m'a permis de prendre le lead et de faire avancer mes idées. Ma curiosité et mon ouverture d'esprit envers les autres, indépendamment du genre, ont toujours été mes forces.



Je crois fermement que la mixité et la parité apportent des changements positifs dans la gouvernance des entreprises, favorisant une écoute attentive et une ca-

pacité à intégrer des perspectives diverses, sources d'innovation. Une nouvelle forme de gouvernance, plus horizontale et basée sur des projets transversaux, semble émerger dans les entreprises.

Des études, telles que celles du BCG, Boston Consulting Group, ou de l'OIT en 2019, ont montré que lorsque les femmes occupent des postes de pouvoir, cela favorise une culture d'écoute, d'empathie et de partage, bénéfique à la compétitivité et à la durabilité des ressources naturelles. Ces exemples illustrent ma propre expérience. Comme le disait Saint-Exupéry, « Dans la vie, il n'y a pas de solutions ; il y a des forces en marche : il faut les créer et les solutions suivent. »

Pouvez-vous partager une expérience ou un moment particulièrement gratifiant ou significatif que vous avez vécu en tant qu'expert-comptable et présidente de l'Ordre ?

CÉCILE DE SAINT MICHEL Le 78^e congrès à Montpellier l'année dernière a été un succès retentissant ! Avec un record d'affluence et des formations de grande qualité, c'était une expérience émotionnelle incroyable. Entourée de 7 500 collègues avec qui j'ai pu échanger chaleureusement malgré l'affluence. La présence de M. le ministre de l'Économie et des finances, Bruno Le Maire, a été un moment fort. J'ai pu discuter longuement avec lui et défendre le point de vue des experts-comptables. Ces trois jours ont été d'une intensité formidable.

En tant que professionnelle, ma plus grande satisfaction vient lorsque mes clients expriment leur gratitude pour l'accompagnement de mon cabinet, surtout dans les moments difficiles. C'est pour ces moments que je suis devenue expert-comptable.



AGNÈS BRICARD Le discours que j'ai prononcé lors de l'ouverture du 66^e congrès de Marseille en 2011 reste un moment marquant de ma présidence. Devant plus de 5 000 collègues, j'ai abordé la thématique du financement des entreprises, défendant ainsi les intérêts de nos clients. Recevoir le prix de la meilleure audience nationale de l'office du tourisme et des congrès a été une reconnaissance supplémentaire, honorée à Bobino à Paris le 22 mars 2012.

Dans la gestion de mon cabinet avec mon associée, qui est également juge consulaire et vice-présidente du tribunal de commerce de Pontoise, je trouve des échanges enrichissants qui maintiennent mon expertise à jour. La fidélité et la reconnaissance de mes clients et collaborateurs sont également une source constante de satisfaction.

Enfin, comment envisagez-vous l'avenir de la profession d'expert-comptable et quelles sont vos aspirations pour son développement et son influence dans les années à venir ?

CÉCILE DE SAINT MICHEL Je vois un avenir prometteur rempli de projets et d'une influence croissante, surtout avec l'attention grandissante de la classe politique envers le développement des TPE-PME sur tout le territoire. En tant qu'experts-comptables, nous sommes des acteurs essentiels de l'économie locale.

En travaillant en partenariat avec les pouvoirs publics de manière critique mais constructive, nous visons à établir notre rôle en tant que soutiens techniques dans l'élaboration des normes. Notre objectif est d'être davantage consultés pour éviter les règles injustes et les effets néfastes sur le développement des entreprises.



Ne vous mettez aucune limite, n'ayez peur de rien, notre métier permet tout. Il est tellement riche qu'il vous permettra de faire tout ce que vous voulez, comme vous le voulez, de composer avec votre vie personnelle, c'est un métier valorisant où tout est possible. Inspirez-vous de vos aînés mais n'hésitez pas à vous écarter de leurs traces pour faire les choses à votre manière. Les chemins sont nombreux vers la réussite.



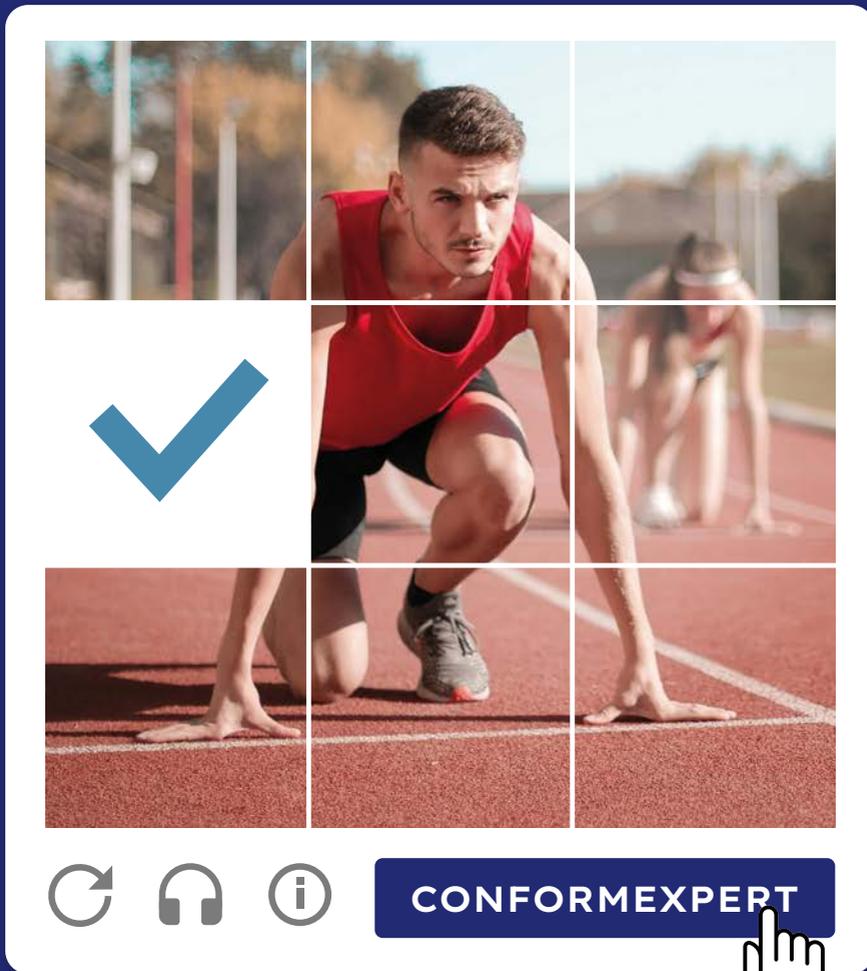
CÉCILE DE SAINT MICHEL
PRÉSIDENTE DU CONSEIL NATIONAL
DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

AGNÈS BRICARD Dans les années à venir, notre profession évoluera pour s'adapter aux changements économiques et sociaux, en offrant de nouveaux services d'accompagnement aux entreprises. Nos valeurs professionnelles, renforcées par nos règles déontologiques, notre référentiel normatif, le contrôle qualité, la formation continue et la tutelle ministérielle, sont largement reconnues. Cette base associée à notre image et notre marque nous a consacrés comme « tiers de confiance ».

En occupant le terrain de l'utilité de notre profession, nous continuons notre action politique fondée sur nos valeurs et notre capacité d'accompagnement des entreprises. En tant qu'interlocuteurs incontournables des entreprises, notre institution doit également rester un partenaire privilégié des pouvoirs publics, proposant des solutions et étant écoutée et entendue pour maintenir notre position unique.



Découvrez l'intégralité de l'interview
sur le blog du Francilien !



À VOS MARQUES, PRÊTS, COCHEZ !

Pour pouvoir réaliser l'examen de conformité
fiscale de vos clients entreprises,
pensez à cocher la case ECF sur leurs liasses TDFC.